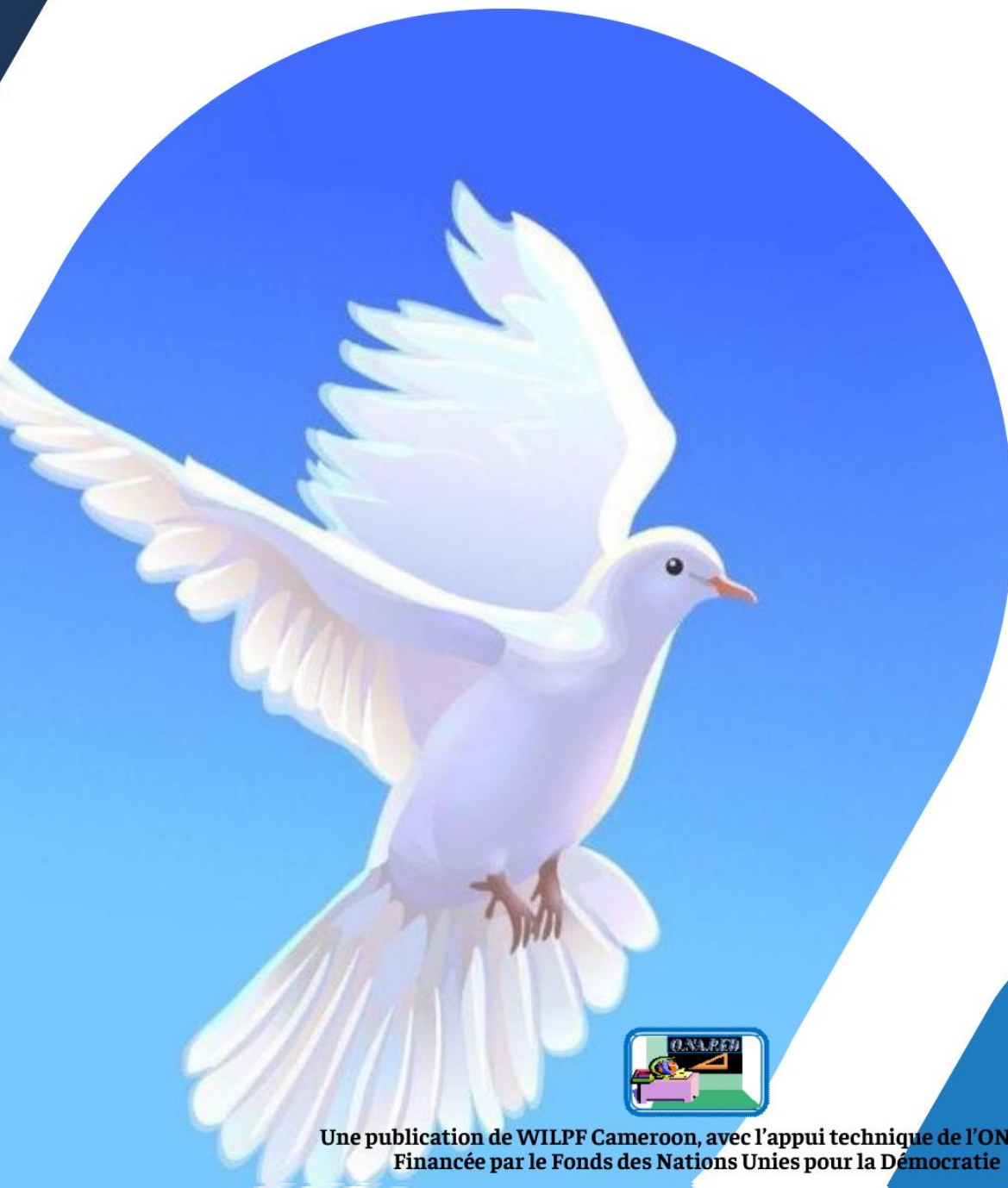




WILPF | CAMEROON
WOMEN'S INTERNATIONAL
LEAGUE FOR PEACE & FREEDOM

Guide d'éducation des jeunes au multiculturalisme, à la cohésion sociale et à la paix

14 fiches pédagogiques à l'intention des éducateurs



Une publication de WILPF Cameroon, avec l'appui technique de l'ONAPED.
Financée par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie

Une publication de WILPF Cameroon

Dans le cadre du Projet : « Favoriser la cohésion sociale chez les jeunes pour prévenir les discours haineux et la violence politique au Cameroun »

Coordination et Ingénierie pédagogique : Augustin Ntchamande (PLEG HE émérite, Consultant, analyste des politiques publiques éducatives)
Secrétaire Exécutif de l'Organisation Nationale pour la Promotion de l'Éducation et le Développement (ONAPED)

Équipe technique :

Supervision générale : Nathalie Wokam Epse Foko
Cheffe de projet : Rose Djoumessi Epse Djokeng
Edition : Nchoutnsu Youta Sylvain et Pauline Mbong
Responsable de suivi et évaluation : Guy Blaise Feugap

Partenaires locaux :

1. Youth For Peace
2. Femmes pour la Promotion du Leadership Moral (FEPLEM)
3. Women's Peace Initiatives (WPI)
4. Action de Solidarité pour les Droits Humains et la Démocratie (ASDHD)
5. Cameroon for a World BEYOND War (CWBW)

@Copyright : WILPF Cameroon

Tout usage à but commercial des publications, brochures ou autres imprimés de WILPF Cameroon est formellement interdit à moins d'une autorisation écrite délivrée préalablement par WILPF-Cameroon.

La présente publication n'est pas destinée à la vente. Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

SIGLES ET ABREVIATIONS

APC : Approche Pédagogique par les Compétences

BEPC : Brevet d'Étude du Premier Cycle

Camrail : Cameroon Railways

CECIN : Club d'Éducation Civique et d'Intégration Nationale

CIJ : Cour Internationale de Justice

CNBMC : Commission Nationale pour le Bilinguisme et le Multiculturalisme

HCR : Haut-Commissariat pour les Réfugiés

INS : Institut National de la Statistique

IRCA : Institut International pour le Renforcement des Capacités en Afrique

MINEDUB : Ministère de l'Éducation de Base

MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires

MINJEC : Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique

MINPROFF : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille

ODD : Objectifs de Développement Durable

ONAPED : Organisation Nationale pour la Promotion de l'Éducation et le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OSC : Organisation de la Société Civile

PAM : Programme Alimentaire Mondial

RTL : Radiotélévision Mille Collines

SDN : Société Des Nations

SND 30 : Stratégie Nationale de Développement 2030

SNFI : Stratégie Nationale de la Finance Incluse

UA : Union Africaine

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

WANEP : West Africa Network for Peacebuilding

WILPF Cameroon : Women International League for Peace and Freedom/Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (Section Cameroun)

REMERCIEMENTS

WILPF Cameroon doit le succès de ce guide aux contributions multiformes des diverses parties prenantes. L'esprit d'équipe, le professionnalisme et le dévouement dont a fait preuve chacune des parties prenantes en ont été la clé. WILPF Cameroon et ses partenaires souhaitent exprimer leur gratitude à chacun des contributeurs.

Nous tenons à remercier particulièrement : les enseignants, les acteurs politiques, les organisations de la société civile et les journalistes, qui ont pris part aux ateliers de consultation ou ont fourni des réponses au questionnaire conçu pour collecter leurs contributions.

Notre gratitude va à l'endroit des ministères en charge de l'éducation de base, des enseignements secondaires et de la jeunesse et éducation civique.

Que tous ceux qui ont soutenu ce travail de quelle que manière que ce soit trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements pour l'engagement dont ils ont fait preuve au cours de la conception de ce guide.

AVANT-PROPOS

La Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (WILPF en sigle anglais) est une organisation de femmes qui travaille pour la paix, la justice sociale et la non-violence dans le monde entier depuis 108 ans. Ce mouvement a eu le mérite de contribuer à mettre fin à la Première Guerre mondiale. Pour atteindre ses objectifs, WILPF dispose de quatre programmes clés : Femmes, Paix et Sécurité, Droits Humains, Désarmement et Réponses aux crises. La perspective de WILPF est de prévenir et d'attaquer les causes profondes des conflits, en travaillant suivant une approche de la base au sommet.

WILPF Cameroon a été officiellement installée en tant que groupe en janvier 2014, avec la mission d'œuvrer pour un Cameroun sans violence et sans conflits armés, où les droits humains sont protégés et où les femmes et les hommes ont les mêmes opportunités aux niveaux local, national et international. La consistance du travail réalisé en un an et l'engagement des membres ont permis au groupe de devenir une section à part entière de WILPF en avril 2015, lors du Congrès du Centenaire à La Haye.

Avec le financement du Fonds des Nations Unies pour la Démocratie, WILPF Cameroon conduit le projet « **Favoriser la cohésion sociale chez les jeunes pour prévenir les discours haineux et la violence politique au Cameroun** », dont l'objectif global est de réduire les discours de haine et prévenir la violence politique au Cameroun afin que les élections de 2025 et les événements politiques futurs puissent se dérouler dans un climat pacifique.

Le projet vise à promouvoir les facteurs de paix et de cohésion sociale par le biais d'influenceurs web, de campagnes numériques et de l'éducation des jeunes à l'activisme communautaire, afin de prévenir les discours de haine et la violence politique au Cameroun. Il s'agit de renforcer les conditions d'interaction entre différents groupes de jeunes hommes et femmes, y compris la société civile, les étudiants, les acteurs politiques, les jeunes conseillers municipaux, dont certains sont des personnes déplacées internes, dans quatre communes : Douala 3, Buea, Mandjou, Kousséri et Yaoundé, capitale politique. En vue d'une cohabitation plus harmonieuse à la fois dans les communautés et dans les réseaux sociaux, ce guide pour la formation des enseignants sur l'éducation à la paix a été élaboré et est utilisé comme outil de sensibilisation, de formation et d'éducation.

Composé de 4 modules et de 14 fiches pédagogiques, le *Guide d'Éducation à la Paix* propose aux enseignants et encadreurs des jeunes scolaires et non scolaires, des leçons dont le dénominateur commun est de favoriser la contribution des jeunes à la construction d'une paix durable au Cameroun. Pour y parvenir, ceux-ci doivent connaître leur pays, une mosaïque multiculturelle et multilingue, de même qu'ils doivent être suffisamment imprégnés de l'histoire du Cameroun, notamment celle de

la période 1884-1916 qui a vu le *Kamerun* passer du statut de protectorat allemand à celui de territoire sous tutelle administré par le condominium franco-britannique à l'issue de la première guerre mondiale. Cependant, construire la paix, c'est aussi en identifier les causes profondes et les conséquences des discours de haine et de la violence, c'est surtout être capable de lutter contre ces discours de haine par une consommation critique des médias (sociaux), vecteurs par excellence de ces discours.

En produisant ce guide qui se veut avant tout un outil pratique pour les éducateurs dans un contexte d'éducation formelle ou non formelle, **WILPF Cameroon** apporte sa contribution pour le renforcement de la cohésion sociale dans notre pays. Notre vœu le plus ardent est qu'au-delà de ce projet qui est à la base de sa gestation, ce guide serve de point de départ pour l'institutionnalisation d'un véritable Programme d'Éducation à la Paix destiné à la jeunesse au Cameroun. Notre pays en a grandement besoin pour redevenir ce « *havre de paix* » qu'il a été pendant des décennies dans une Afrique secouée par des conflits.

INTRODUCTION

Ce guide de méthodes pédagogiques pour l'éducation des jeunes à la paix a été élaboré dans le cadre du projet « **Favoriser la cohésion sociale chez les jeunes pour prévenir les discours haineux et la violence politique au Cameroun** » dont ONAPED¹ est partenaire. Il a été construit grâce aux contributions recueillies au cours des ateliers consultatifs tenus à Yaoundé, Mandjou (Bertoua), Buéa, Douala et Mokolo. Les informations issues de l'exploitation des réponses fournies dans le guide d'entretien administré simultanément aux ateliers consultatifs ont également permis d'enrichir ce document.

Le guide s'adresse à un public général de jeunes élèves scolarisés (du primaire et du secondaire), et non scolarisés (jeunes des Centres Multifonctionnels de Promotion de la Jeunesse). Les leçons détaillées qu'il contient s'adressent aussi aux éducateurs qui s'initient aux méthodes permettant d'engager les élèves dans l'apprentissage par l'expérience et la pensée critique. Elles sont destinées à des environnements d'enseignement traditionnel et alternatif.

Les leçons du guide sont interactives et encouragent les élèves à travailler ensemble pour comprendre les concepts et résoudre les questions liées à l'éducation à la paix. Présentées sous forme de fiches pédagogiques, elles sont conformes à l'Approche Pédagogique par les Compétences (APC), en vigueur à l'Éducation de Base et aux Enseignements Secondaires au Cameroun. Les leçons incluent des instructions pour l'enseignant, une pratique guidée et des exercices. Elles sont structurées de cette manière afin de répondre aux besoins de développement personnel des élèves. Les contrôles de fin d'activité et les stratégies d'évaluation donnent aux élèves l'occasion de s'évaluer eux-mêmes et fournissent aux enseignants des informations précieuses qui leur permettent de mesurer le degré d'atteinte des objectifs. Chaque leçon du guide comporte les éléments suivants :

- a) **Justification** : pourquoi cette leçon? Cet énoncé identifie l'importance de la leçon et la pertinence des sujets abordés dans un contexte précis.
- b) **Objectifs** : quelles sont les attentes de cette leçon ? Les objectifs concernent les résultats (compétences) attendus à la fin de la leçon.
- c) **Ressources didactiques**: de quoi ai-je besoin pour cette leçon ? Cette rubrique précise les documents et autres ressources que les éducateurs devront rassembler, ainsi que toute préparation préalable de la leçon.
- d) **Durée** : combien de temps dure la leçon ? Si la leçon est abordée par l'enseignant ou l'encadreur dans le cadre des activités post et péri scolaires dans un club par exemple, le temps alloué est de 45mn; en revanche pour les pratiques transversales de classe dans le cadre de l'enseignement d'autres disciplines, le temps imparti à la leçon ne devra pas dépasser 10 mn.

¹ Organisation Nationale pour la Promotion de l'Éducation et le Développement.

- e) **Méthodes ou stratégies d'apprentissage** : comment peut-on mettre en pratique la leçon ? Les procédures décrivent les étapes, une par une, pour terminer les leçons. Dans certaines leçons, une autre stratégie offrant une approche différente peut être proposée. Les considérations, idées ou concepts particuliers à aborder ou à mettre en valeur sont indiqués dans l'encadré de chaque leçon.
- f) **Évaluation** : comment puis-je évaluer l'apprentissage des élèves de manière informelle ? Des idées d'évaluation sont proposées, mais elles sont indicatives et doivent répondre aux exigences des enseignants. Les leçons de ce guide ne prévoient pas d'évaluations traditionnelles de type test. Les échanges qui impliquent une réflexion personnelle et permettent de comprendre de multiples points de vue sont difficiles à évaluer de manière quantitative. L'évaluation se fait souvent de manière plus subjective, par exemple sous la forme d'une observation de l'enseignant quant à la participation de l'élève aux activités, aux discussions en petits groupes et en classe entière, ainsi que sur son développement individuel. Chaque leçon propose des idées pour l'évaluation, mais la décision quant à la manière de mieux évaluer ce que les élèves ont appris repose sur chaque enseignant.
- g) **Activités complémentaires** : de quelles autres façons puis-je intéresser les élèves à ce sujet ? Chaque leçon comprend une ou plusieurs activités complémentaires qui permettent d'explorer davantage le sujet de la leçon en dehors des séances collectives.

Nous espérons que son exploitation en situation réelle d'enseignement-apprentissages permettra d'identifier ses points forts à capitaliser comme acquis, ainsi que les points à améliorer pour une édition future améliorée qui permettra une mise à l'échelle de l'expérience au-delà de cette phase pilote dont les effets et l'impact seront forcément limités. En attendant cette évaluation, nous souhaitons que les collègues utilisent cet outil non pas comme une camisole de force, mais qu'ils puissent y naviguer en toute liberté avec comme seule ligne de conduite la flexibilité et l'adaptabilité.

Augustin Ntchamande

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
Module 1 : Le Cameroun : une mosaïque de peuples et de cultures.....	10
Fiche pédagogique N°1 : connaître son pays le Cameroun, uni dans sa diversité	12
Fiche pédagogique N° 2 : situer la place du double héritage colonial et linguistique en rapport avec l'identité camerounaise	16
Fiche pédagogique N°3 : forger la conscience nationale, favoriser l'inclusion et la cohésion sociale	20
Fiche pédagogique N°4 : développer sa citoyenneté (rompre les barrières des particularismes)	23
Module 2 : la déconstruction des discours de haine et la prévention de la violence ..	26
Fiche pédagogique N°5 : identifier un discours de haine dans son environnement.....	28
Fiche pédagogique N°6 : identifier les causes et les conséquences des discours de haine	32
Fiche pédagogique N°7 : familiariser les apprenants avec les textes internationaux et nationaux en vigueur contre les discours de haine.....	36
Fiche pédagogique N°8 : combattre les discours de haine, le tribalisme, les stéréotypes, la discrimination et la violence dans son environnement	42
Module 3 : L'éducation à la consommation critique des médias	46
Fiche pédagogique N°9 : repérer les discours de haine, la désinformation et la violence dans les médias.....	48
Fiche pédagogique N°10 : développer les attitudes et les aptitudes pour se prémunir contre les discours de haine, la violence et la désinformation dans les médias (sociaux) ..	51
Module 4 : la construction d'une paix durable	55
Fiche pédagogique N°11 : promouvoir la justice, l'égalité, l'équité et un développement partagé	57
Fiche pédagogique N° 12 : promouvoir l'inclusion sociale	60
Fiche pédagogique N°13 : prévenir et transformer les conflits par la non-violence	64
Fiche pédagogique N°14 : s'inspirer des modèles et figures de paix dans le monde	68
BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE	74
ANNEXES	76
Inventaire de quelques méthodes de pédagogie active recommandées	76

Module 1 : Le Cameroun : une mosaïque de peuples et de cultures

Présentation générale du module

Pour développer sa citoyenneté ou sa républicanité², les Camerounais doivent cesser d'être juste des « habitants d'un État appelé Cameroun » pour se forger une identité, une vision et des valeurs communes. Cet idéal passe nécessairement par une conscience nationale partagée qui s'abreuve aux sources d'une connaissance approfondie de l'Histoire du pays dans toute sa diversité ethnique, linguistique et géographique.

Apprentissage visé : ce module a pour objectif de permettre aux apprenants d'avoir de leur pays le Cameroun, l'image d'une Nation composite, diverse, multiculturelle et multilingue, d'intégrer dans leur perception des situations sociales qu'ils vivent dans leur environnement, les valeurs de tolérance et d'acceptation des différences.

Plan du module

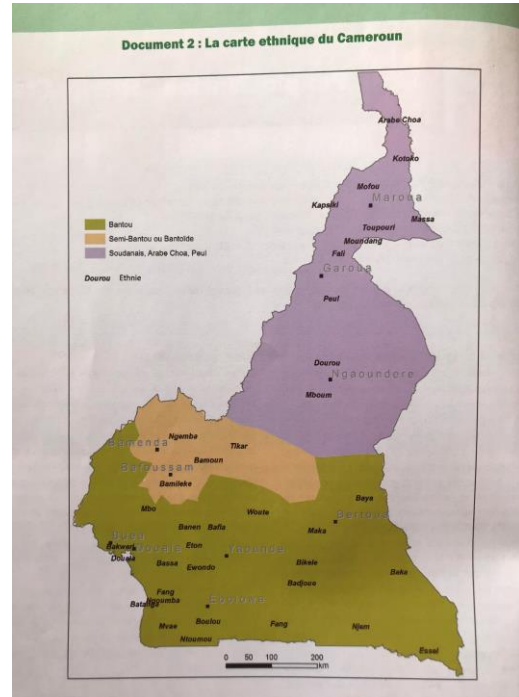
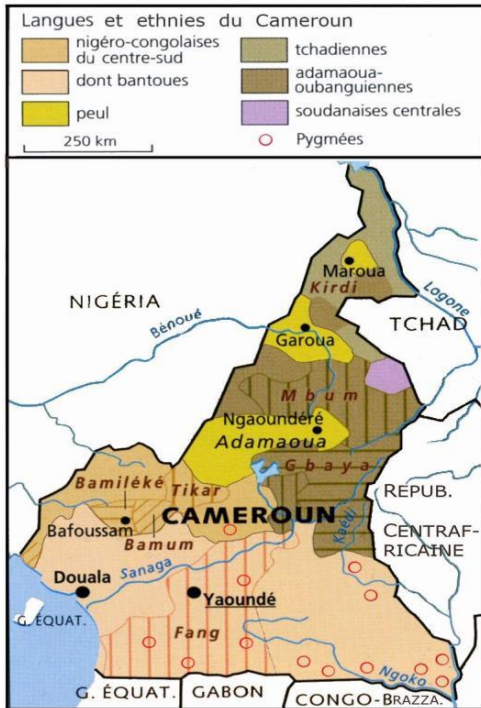
- 1- Le Cameroun, un pays uni dans sa diversité
- 2- L'identité camerounaise et la place du double héritage colonial et linguistique
- 3- La formation de la conscience nationale par l'inclusion et la cohésion sociale
- 4- Le développement de la citoyenneté (rompre les barrières des particularismes)

NB : Annoncer ce plan dans le détail en montrant les rapports qui existent entre les différents thèmes

² Néologisme dérivé du mot république, créé par nous-mêmes.

Fiche pédagogique N°1 : connaître son pays le Cameroun, uni dans sa diversité

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).



Cartes ethniques du Cameroun (source : Éducation à la citoyenneté, 4^e et 3^e)

I- Activité d'éveil :

Faire observer attentivement les cartes du Cameroun ci-dessus, puis amener les apprenants à répondre aux questions suivantes :

- 1- Demander aux apprenants de dire quels sont les grands groupes ethniques du Cameroun et dans quelles aires géographiques du pays on les trouve.
- 2- Choisir de manière aléatoire un échantillon de 10 apprenants.tes et leur demander individuellement de décliner leur appartenance ethnique et leur langue nationale.

Démarche pédagogique et stratégie d'apprentissage : organiser les apprenants par groupe au début de l'activité. Distribuer ensuite à chaque groupe d'élèves une photocopie des cartes. Leur laisser deux minutes pour observer la carte et ensuite solliciter un membre de chaque groupe pour donner des réponses à ces questions et les consigner au tableau ou sur du papier conférence. A la fin de l'exercice, faire une synthèse des réponses avant de passer à l'étape suivante.

II- Apprentissages

1- Compétence visée : se servir efficacement de l'histoire du Cameroun pour développer une culture de la tolérance.

- **Savoirs** : ethnies, tribus, cultures, langues nationales, les grandes aires culturelles du Cameroun.
- **Savoir-faire** : Identifier les grands groupes ethniques du Cameroun et éviter d'employer des stéréotypes dégradants contre les membres d'autres groupes ethniques.
- **Savoir-être** : être tolérant et accepter les différences, développer le respect mutuel.

2- Ressources didactiques : pour cette leçon, prévoir des extraits du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, des cartes Zopp...

3- Démarche pédagogique ou stratégie d'apprentissage : travail de groupe
Répartir les apprenants en groupes de 4 à 6 au maximum. Pour favoriser l'autonomie des apprenants, demander à chaque groupe de désigner en son sein un modérateur/une modératrice et un.e rapporteur.e. Indiquer le temps imparti à la réflexion collective et coordonner l'activité en faisant le tour des différents groupes. Organiser la restitution en plénière à la fin du temps imparti et faire une synthèse sous forme de résumé.

a) Situation

Pour son premier voyage dans la partie septentrionale du Cameroun, T. Claude, élève en classe de 3ème dans un lycée dans la région du Centre a emprunté le train de Camrail. Arrivé à Ngaoundéré le lendemain matin, il a poursuivi son voyage vers Maroua, une ville cosmopolite qu'il découvre avec émerveillement. Dans le quartier où est installé son oncle, il pensait ne trouver que certaines communautés de cette partie du pays, mais il y rencontre aussi des personnes originaires d'autres aires géographiques et culturelles du Cameroun.

- Demander aux apprenants quel est le problème/fait qui ressort de cette situation.
- Faire décrire brièvement l'état d'esprit de T. Claude face à cette réalité qu'il découvre.

Demander aux apprenants s'ils ont déjà personnellement été confrontés à ce type de situation. Si oui, quelle(s) leçons en ont-ils tirée(s) ?

b) Justification : cette première leçon de ce module vise à permettre aux apprenants de vivre avec d'autres Camerounais dans un esprit de tolérance et de cohésion sociale malgré les différences ethniques et linguistiques.

c) Exploitation de documents :

Document

Le peuple camerounais...

Fier de sa diversité linguistique et culturelle, élément de sa personnalité nationale qu'elle contribue à enrichir, mais profondément conscient de la nécessité de faire son unité, proclame solennellement qu'il constitue une seule et même nation, engagée dans le même destin et affirme sa volonté inébranlable de construire une Patrie camerounaise sur la base de l'idéal de fraternité, de justice et de progrès...

Préambule de la Constitution du Cameroun du 18 janvier 1996

- 1- Faire relever dans l'extrait ci-dessus sur quoi repose la volonté du peuple camerounais de fonder une nation unie.
- 2- Demander aux apprenants de donner des exemples d'intégration nationale et de modèles de cohésion sociale qu'ils connaissent.
- 3- Demander aux apprenants s'ils connaissent en revanche des situations qui menacent l'unité du Cameroun. Leur faire citer deux exemples.

d) Évaluation :

Méthode d'évaluation : pour permettre au maximum d'élèves de s'exprimer, la méthode de la boule de parole est conseillée. Tout en étant ludique, elle permet d'encadrer la distribution de la parole dans un groupe. Expliquer au préalable le principe aux apprenants, puis lancer la boule à l'un d'eux qui devra la transmettre à un autre lorsqu'il/elle a fini de parler. Si nécessaire, l'encadreur peut solliciter que la boule lui revienne afin de rééquilibrer la parole au sein du groupe. Consigner en les reformulant au besoin les réponses à chacune des questions posées.

- 1- Demander aux apprenants d'expliquer en leurs propres termes l'expression « Cameroun, Afrique en miniature ».
- 2- Demander combien d'ethnies et de langues nationales environ compte le Cameroun.
- 3- Leur demander de citer les 4 grandes aires culturelles du Cameroun.

L'essentiel à retenir

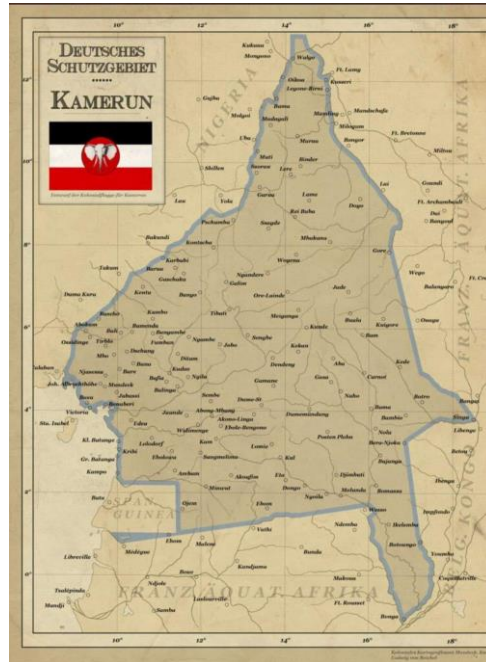
Le Cameroun compte environ 240 ethnies, réparties en trois grands groupes (Bantous, Semi-Bantous, Soudanais) et correspond à plus de 260 langues nationales. Le Cameroun est souvent aussi appelé l'Afrique en miniature du fait de sa diversité géologique : forêt, savane, désert, plateaux, plaines. Chaque région a au moins une de ces spécifications. Il possède l'un des plus hauts volcans d'Afrique voire du monde encore en activité (le Mont Cameroun). Sur le plan linguistique, le Cameroun abrite une multitude de langues, reflétant la richesse culturelle et ethnique de sa population. Avec plus de 260 langues recensées, il est considéré comme l'un des pays les plus linguistiquement diversifiés du monde.

III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude :

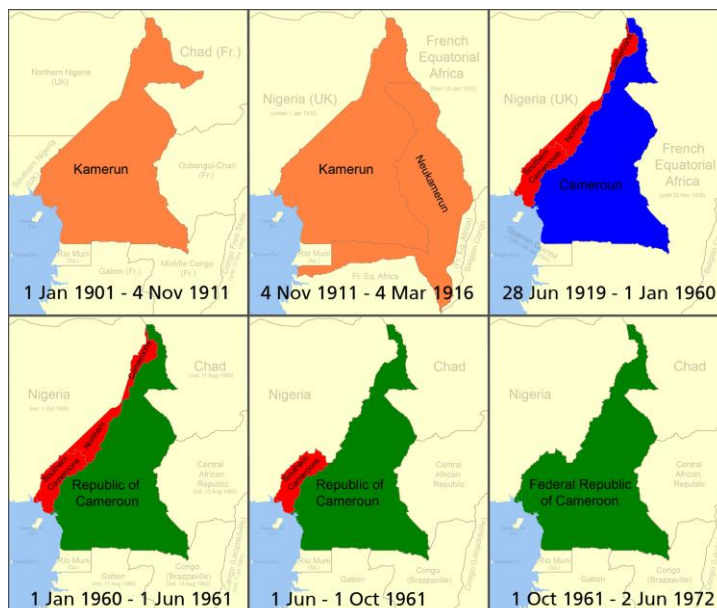
- Demander aux élèves ce qu'ils pensent des mariages interethniques ou intertribaux au Cameroun.
- Sujet de recherche individuelle ou en groupe : A partir du décret N° 2017/013 du 23 janvier 2017, portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, demander aux apprenants de dire en quoi cette commission est importante pour l'unité nationale et la cohésion sociale au Cameroun.

Fiche pédagogique N° 2 : situer la place du double héritage colonial et linguistique en rapport avec l'identité camerounaise

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).



Carte du Cameroun sous protectorat allemand



Modifications successives subies par la carte du Cameroun

I- Activité d'éveil

A partir des cartes ci-dessus, amener les apprenants à :

- a) Situer dans le temps la fin du protectorat allemand sur le Kamerun;
- b) Indiquer la cause de la fin de ce protectorat ainsi que les conséquences sur le plan de l'organisation et de l'administration du territoire ;
- c) Faire une lecture du changement dans l'orthographe du nom du territoire (de Kamerun à Cameroun/Cameroon).

II- Apprentissages

1- Compétence visée: utiliser efficacement les deux langues officielles du Cameroun sans en faire des facteurs d'exclusion et de discrimination.

- **Savoirs** : peuple, nation, territoire
- **Savoir-faire** : être capable de promouvoir l'inclusion et de la cohésion sociale entre « francophones » et « anglophones » dans son environnement
- **Savoir-être** : être tolérant et accepter les différences, développer le respect mutuel et l'hospitalité

2- Ressources didactiques : pour cette leçon, prévoir des extraits du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, des cartes Zopp.

3- Démarche pédagogique ou stratégie d'apprentissage : le théâtre d'image ou le jeu de rôles (voir annexe).

a) Situation :

Le conflit armé dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a éclaté en 2017. Il oppose des groupes séparatistes dits « ambazoniens » aux forces régulières du Cameroun. Il a déjà fait selon plusieurs sources non officielles plus de 8000 morts (combattants et civils) des deux côtés, 63800 réfugiés et 700 000 déplacés internes.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_anglophone_au_Cameroun

- Demander aux apprenants d'identifier le problème posé dans cette situation.
- De dire en quoi cette situation tire sa source du double héritage colonial franco-britannique.

b) Justification : l'objectif de cette leçon est d'amener les apprenants à comprendre que malgré les aléas de l'histoire coloniale, les peuples du Cameroun appartiennent à une même nation, qu'ils soient originaires de la partie dite francophone ou de celle dite anglophone.

c) Exploitation de documents

L'essentiel à retenir

Document 1: peuple et nation

« Ce qui caractérise le « **peuple** », c'est une communauté de culture ; le « **peuple** » est donc un groupe humain ayant en commun certaines caractéristiques qui le distinguent d'autres groupes humains : par exemple la race, la langue, la religion, les mœurs ou les coutumes. C'est l'ensemble de ces traits caractéristiques d'un peuple qui forment sa culture, sa civilisation... Par contre la « **nation** » se définit et se caractérise par trois éléments : appartenance au même territoire, communauté historique et volonté de vivre ensemble... Une « **nation** » se forme et se construit au fur et à mesure que le groupe humain concerné subit et vit les mêmes événements au cours de son histoire ».

Soundjock Soundjock, Education civique, 6^{ème} : La famille, le milieu social et l'école, Groupement

Questions :

- 1- Dans deux colonnes, inviter les apprenants à donner les éléments caractéristiques des notions de « peuple » et de « nation ».
- 2- A partir de ce tableau comparatif, leur faire dire quelle différence existe entre les concepts de « peuple » et de « nation ».
- 3- Les amener à expliquer comment se forge la conscience chez un peuple de son appartenance à une même nation.

Document 2 : les origines lointaines et historiques de la crise anglophone au Cameroun

La crise anglophone au Cameroun trouve ses racines dans une histoire coloniale tumultueuse. En 1884, les rois Ndumbé Lobe Bell et Akwa Dika Mpondo signent avec MM. Edouard Schmidt, agissant pour le compte de la firme C. Woermann, et Johannes Voss, agissant pour le compte de la firme Jantzen Thormählen, le traité germano-douala, qui fait du Cameroun un protectorat de l'Empire allemand sous le nom de « Kamerun ». Le 4 novembre 1911, le protectorat allemand s'étend avec la cession de territoires d'Afrique-Équatoriale française, mais perd son Bec de canard au profit de l'Empire colonial français dans le cadre du traité franco-allemand suite au coup d'Agadir.

En 1918, après la défaite de l'Allemagne lors de la Première Guerre mondiale et la perte de son empire colonial, le protectorat allemand est coupé en deux. Sa partie orientale, 4/5 du territoire, est administrée par la France et sa partie occidentale, 1/5 du territoire, par le Royaume-Uni, sous mandat de la Société des Nations (SDN). À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Société des Nations, devenue l'Organisation des Nations Unies (ONU), place le Cameroun sous sa tutelle.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Origines_de_la_crise_anglophone_au_Cameroun

Consigne : lire et commenter cet extrait avec les apprenants.

d) Évaluation :

Méthode d'évaluation : utiliser une boule de parole.

- 1- Après cette leçon, apprécier grâce à des questions ouvertes la nouvelle perception qu'ont les apprenants de la « crise anglophone dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ».
- 2- Leur demander quelle sera désormais leur compréhension des notions d'« anglophone » et de « francophone » au Cameroun.
- 3- Faire définir sommairement l'identité camerounaise par les apprenants.

L'essentiel à retenir

L'anglais et le français sont, conformément à la Constitution du Cameroun, les deux langues officielles du pays. Elles sont d'égale valeur. Ce double héritage colonial est le résultat des mandats obtenus auprès de la Société Des Nations (SDN) par la France et le Royaume Uni sur le territoire Cameroun après la défaite de l'Allemagne au terme de la première guerre mondiale en 1919. Depuis le 23 janvier 2017, la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme a été créée par un Décret présidentiel. Elle est chargée « **d'œuvrer à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme au Cameroun, dans l'optique de maintenir la paix, de consolider l'unité nationale du pays et de renforcer la volonté et la pratique quotidienne du vivre ensemble de ses populations** ».

III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude :

Demander aux apprenants de reproduire les cartes successives du Kamerun/Cameroun et rédiger en leurs propres termes l'histoire de cette période en indiquant les étapes clés.

Fiche pédagogique N°3 : forger la conscience nationale, favoriser l'inclusion et la cohésion sociale

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).

I- Activité d'éveil



Victimes des attaques de Boko Haram transportés par camions



Source : Image DW/Katrin Gänsler

A partir des photos ci-dessus, amener les apprenants à :

- a) Analyser les nouvelles conditions de vie des personnes sur ces images ;
- b) Imaginer les causes à l'origine de cette situation ;
- c) Identifier des situations similaires dans leur contexte.

II- Apprentissages

1- Compétence visée : développer la conscience d'appartenance à une même nation et favoriser la cohésion sociale.

- **Savoirs** : réfugié, personne déplacée interne, conscience nationale, cohésion sociale, inclusion, hospitalité
 - **Savoir-faire** : être capable de promouvoir l'hospitalité et la solidarité dans son environnement de vie, de poser des actes humanitaires et désintéressés
 - **Savoir-être** : humanisme, altruisme, bénévolat et volontariat
- 2- **Ressources didactiques** : pour cette leçon, prévoir des extraits du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, des cartes Zopp.
- 3- **Démarche pédagogique ou stratégie d'apprentissage** : brainstorming, jeu de rôles.

b) Situation :

Mokolo est une ville du Département du Mayo Tsanaga, dans la Région de l'Extrême Nord du Cameroun. Depuis 2009, elle accueille des milliers de réfugiés et de déplacés internes qui fuient leurs pays et leurs villages à causes des exactions de la secte terroriste Boko Haram. Très hospitalières, les autorités locales et les populations hôtes ont ouvert leurs portes aux exilés avec l'aide du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), des Organisations Non Gouvernementales internationales et des associations nationales. Bien que la cohabitation ne soit pas toujours facile, les déplacés internes et les communautés hôtes vivent ensemble et partagent les ressources disponibles.

- Demander aux apprenants d'identifier le problème posé dans cette situation.
 - Les amener à faire la différence entre un réfugié et un déplacé interne.
 - Faire déterminer les rôles de chacun des acteurs suivants : HCR; autorités locales.
- Leur demander quelles peuvent être les conséquences de cette cohabitation entre les populations hôtes et les personnes déplacées internes.

b) Justification : L'objectif de la leçon est d'amener les apprenants à développer le sens de l'hospitalité aussi bien en temps de paix qu'en temps de crise qui

peut amener les déplacements massifs des populations (guerres, catastrophes naturelles).

- c) **Scénarisation** : Un groupe de déplacés internes de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun arrive dans une localité voisine. Un autre groupe de jeunes de la communauté hôte les croise. Organiser le dialogue entre ces deux groupes en faisant jouer à chacun des membres des deux groupes les rôles que vous leur aurez assigné.

Questions de compréhension :

Dans l'exemple exposé dans la situation-problème de cette leçon, demander aux apprenants quelles sont les raisons qui justifient l'hospitalité des populations et des autorités locales de Mokolo vis-à-vis des personnes déplacées internes qui fuient les attaques de Boko Haram.

Évaluation :

Méthode d'évaluation : utiliser une boule de parole.

- 1- Au terme de cette leçon, demander aux apprenants de définir les notions de : réfugié, déplacé interne, peuple, nation, conscience nationale, cohésion sociale, inclusion, hospitalité.
- 2- **Demander aux apprenants de dire** : s'ils connaissent des déplacés internes dans leur classe ou dans leur quartier. Quelle image se faisaient-ils avant de ces déplacés internes ? Quelle sera désormais leur attitude vis-à-vis de ceux-ci et pourquoi ?

L'essentiel à retenir

La conscience nationale est le sentiment fort d'appartenance à la même nation qui anime tous les citoyens. Ceux-ci partagent le même territoire et une histoire nationale commune. Ce sentiment permet de dépasser les particularismes liés à l'appartenance tribale, communautaire ou régionale. La conscience nationale est le ciment de l'unité nationale, de l'intégration nationale et de la cohésion sociale. Ainsi, tout Camerounais, où qu'il ou elle se trouve, doit se sentir chez lui ou chez elle. C'est le cas des déplacés internes des attaques terroristes de Boko Haram dans la partie septentrionale du pays et des victimes de la crise sécuritaire dans les régions du Nord Ouest et du Sud Ouest.

III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude

Demander aux apprenants d'identifier des déplacés internes dans leur établissement scolaire, leur centre de formation ou leur quartier et de recueillir leur perception sur leurs nouvelles conditions d'accueil et de vie. Faire comparer ces avis avec ceux des populations hôtes et dire ce qu'ils peuvent faire pour renforcer la cohésion sociale entre ces deux communautés.

Fiche pédagogique N°4 : développer sa citoyenneté (rompre les barrières des particularismes)

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).

I- Activité d'éveil

a) Dialogue :

Des élèves d'une classe d'un établissement scolaire discutent sur les origines ethniques des joueurs de l'équipe nationale de football du Cameroun, « Les Lions Indomptables » :

Bertrand : Gars ! Le Cameroun avait battu le Brésil à la dernière coupe du monde grâce au but de Vincent Aboubakar. Un but magique ! Il est même de quelle tribu cet Aboubakar ?

Ghislain : C'était un vrai chef d'œuvre de notre avant-centre. Mais pourquoi tu poses cette question sur ses origines ethniques ?

Bertrand : Tu ignores quoi ? Tu ne sais pas que pour jouer dans les Lions il faut être de certaines tribus ?

Alain : C'est faux ! Les joueurs des Lions indomptables sont sélectionnés en fonction de leurs performances dans leurs clubs respectifs.

Bertrand : Akah ! Laisse-nous ça !

Ghislain : Moi je pense que même si chaque Camerounais est né quelque part et appartient à une communauté, il est avant tout citoyen. C'est le cas de Vincent Aboubakar qui n'appartient plus seulement à sa famille et à sa communauté.

b) Scénarisation : faire jouer à trois élèves ce dialogue.

II- Apprentissages

1- Compétence visée : développer ses capacités à s'intégrer socialement et à accepter les autres sans discrimination.

- **Savoirs :** tribalité, tribalisme, communautarisme, régionalisme, nationalisme, citoyenneté.
- **Savoir-faire :** être capable de dépasser les barrières tribales, communautaristes, régionalistes pour devenir un citoyen dans la république et un citoyen du monde, de promouvoir l'intégration nationale.

- **Savoir-être** : esprit d'ouverture aux autres, confiance en soi et aux autres
- 2- **Ressources didactiques** : pour cette leçon, prévoir des extraits du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, des cartes Zopp.
- 3- **Démarche pédagogique ou stratégie d'apprentissage** : brainstorming, jeu de rôles, travaux de groupe et restitution.

a) Situation



Travaux en groupe et restitution : faire observer cette affiche et répondre aux questions suivantes :

- 1- Faire lire les noms des joueurs sélectionnés et relier chaque nom à une des quatre grandes aires culturelles et ethniques du Cameroun. Demander aux apprenants quel constat s'en dégage.
- 2- Demander si ces joueurs évoluent dans les équipes de leurs localités d'origine. Sinon, faire donner les noms des clubs et des pays de cinq d'entre eux. Quelle conclusion en tirent-ils comme leçon ?

3- Demander aux apprenants d'expliquer pourquoi on dit que les Lions indomptables c'est l'équipe nationale du Cameroun.

b) **Justification** : Cette leçon a pour objectif de permettre aux apprenants de rompre avec les barrières des particularismes (tribalisme, communautarisme, régionalisme), de développer leur citoyenneté nationale, voire mondiale.

c) Exploitation de document

Document : Citoyenneté nationale et mondiale

Juridiquement, la citoyenneté (nationale) peut être définie comme la jouissance des droits civiques attachés à la nationalité, c'est-à-dire la jouissance de l'ensemble des droits privés et publics qui constituent le statut des membres d'un État donné qui les reconnaît comme tels.

La citoyenneté mondiale est une citoyenneté non reconnue officiellement que s'attribuent les citoyens du monde, personnes qui estiment que les habitants de la Terre forment un peuple commun avec des droits et devoirs communs, en dehors des clivages nationaux, et qui placent l'intérêt de cet ensemble humain au-dessus d'intérêts locaux ou nationaux. Les citoyens du monde ne sont pas astreints à soutenir telle ou telle religion ou idéologie, mais adhèrent au refus de toute discrimination basée sur la nationalité, l'origine, la religion, le sexe, le genre ...

Source : <https://www.un.org>; <https://fr.wikipedia.org>

Questions :

- 1- Demander aux apprenants d'établir les ressemblances et les dissemblances entre citoyenneté nationale et citoyenneté mondiale.
- 2- Leur demander ce qui fait d'eux des citoyens camerounais.

d) Évaluation :

Méthode d'évaluation : utiliser une boule de parole.

Au terme de cette leçon, demander aux apprenants de définir les notions de tribalité, tribalisme, communautarisme, régionalisme, citoyenneté.

L'essentiel à retenir

Chaque Camerounais, de par ses origines parentales, appartient à une communauté (ethnie, tribu, région). Cependant, avec le brassage des populations venues d'horizons divers et les mariages intertribaux ou interethniques, le fait de naître dans une localité ou de porter un nom ne suffisent plus à déterminer l'appartenance ethnique ou tribale d'un individu au Cameroun. C'est pourquoi tout Camerounais doit se définir et agir d'abord comme citoyen dans la république.

III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude:

Discussion : demander aux apprenants d'établir le rapport entre tribalité et citoyenneté. Dire laquelle des deux notions prime sur l'autre et Justifier leur réponse.

Module 2 : la déconstruction des discours de haine et la prévention de la violence

Présentation générale du module

Les discours de haine et la violence ont toujours caractérisé l'histoire de l'humanité. Les guerres, les génocides, les crimes contre l'humanité sont les conséquences les plus extrêmes de ces discours stigmatisant qui prennent aujourd'hui, avec l'explosion des réseaux sociaux, une ampleur planétaire inquiétante. Le Cameroun et les Camerounais n'échappent pas à ce cancer. Les espaces publics et privés sont envahis par des propos de plus en plus décomplexés tenus contre des groupes ethniques, politiques ou religieux en raison de leurs caractéristiques intrinsèques. Ce module va au-delà de l'identification du discours de haine pour en examiner les causes et les conséquences, passer en revue les textes nationaux et internationaux qui visent à les combattre.

Apprentissage visé : *ce module a pour objectif d'amener les apprenants à être sensibles aux discours de haine dans leur environnement et de leur permettre de disposer d'outils et de stratégies pour y faire face.*

Plan du module :

- 1- L'identification d'un discours de haine dans son environnement
- 2- Les causes et les conséquences des discours de haine
- 3- Les textes internationaux et nationaux en vigueur contre les discours de haine
- 4- Les stratégies de lutte contre les discours de haine, le tribalisme, les stéréotypes, la discrimination et la violence

NB : Annoncer ce plan dans le détail en montrant les rapports qui existent entre les différents thèmes

Fiche pédagogique N°5 : identifier un discours de haine dans son environnement

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).



Le Minjec M. Mounouna Foutsou, lors d'une campagne contre les discours de haine

Source : <https://www.cameroon-tribune.cm> du 10/8/2023

I- Activité d'éveil :

« Pour réussir à surveiller et à contrer les discours de haine, il faut d'abord identifier les termes spécifiques et le contexte social et politique qui les rend offensants, incendiaires, voire potentiellement dangereux. Par exemple, "Francofou", qui se traduit par "les francophones sont des imbéciles", est une expression utilisée pour attaquer tout ce qui est francophone ou tout ce qui a une origine dans les régions francophones. D'autre part, "Anglofou" est un terme utilisé pour rabaisser les Camerounais anglophones. Anglofous est le terme français pour "les anglophones fous". Un autre terme à connotation négative est "Les Bamenda", qui désigne quelqu'un qui est minimisé, un sous-fifre ou un serviteur. On utilise également un argot dégradant tiré de cette expression, comme "c'est mon Bamenda", qui signifie "elle est mon idiot", ou "je ne suis pas ton Bamenda", qui signifie "je ne suis pas ton idiot" ».

Source : <https://defyhatenow.org>

Faire lire attentivement le texte ci-dessus par les apprenants, puis les amener à répondre aux questions suivantes :

- 1- Faire relever par les apprenants les mots ou expressions dans ce texte qui sont assimilés à des propos haineux.
- 2- Leur demander de citer d'autres exemples de mots ou d'expressions courantes employés dans leur environnement et qui sont assimilables à des propos haineux.

Démarche pédagogique : Utiliser la boule de parole pour permettre au maximum d'apprenants de s'exprimer. Consigner les réponses au tableau ou sur du papier conférence et en faire une analyse et une synthèse à la fin de l'activité.

II- Apprentissages

1) Compétence visée: définir clairement un discours de haine et savoir l'identifier.

- **Savoirs :** discours de haine, types de discours de haine, insultes
- **Savoir-faire :** Identifier les discours de haine dans son environnement
- **Savoir-être :** être tolérant et ouvert à l'autre

2) Ressources didactiques : pour cette leçon, prévoir des extraits du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, du scotch à papier, des markers, des cartes Zopp...

3- Démarche pédagogique ou stratégie d'apprentissage : travail de groupe

Répartir les apprenants en groupes de 4 à 6 au maximum. Pour favoriser l'autonomie des apprenants, demander à chaque groupe de désigner en son sein un modérateur/une modératrice et un.e rapporteur.e. Indiquer le temps imparti à la réflexion collective et coordonner l'activité en faisant le tour des différents groupes.

Organiser la restitution en plénière à la fin du temps imparti et faire une synthèse sous forme de résumé.

a) Situation :

« Le Cameroun s'engage sur les chemins de l'indépendance avec, dans sa chaussure, un caillou bien gênant. Ce caillou, c'est la présence d'une minorité ethnique : les Bamiléké, en proie à des convulsions dont l'origine ni les causes ne sont claires pour personne ».

Colonel Jean Lamberton, Commandant des troupes militaires françaises au Cameroun au moment de l'accession du Cameroun à l'indépendance, « **Les bamiléké dans le Cameroun d'aujourd'hui** », 1960.

- *Faire identifier quel est le problème/fait qui ressort de cette situation.*
- *Faire analyser l'image du « caillou dans (la) chaussure » utilisée dans cet extrait par l'auteur.*
- *Demander aux apprenants quelle était selon eux l'intention de l'auteur de cet extrait.*

b) Justification : cette leçon vise à rendre les apprenants sensibles aux discours de haine et à leur permettre de les identifier dans leur environnement.

c) Exploitation de document :

« En dépit des condamnations régulières venant aussi bien d'hommes politiques que de la société civile, il souffle par à-coups un vent de repli identitaire au Cameroun. Mal aggravé par les réseaux sociaux, véritables hauts- parleurs de la haine. Facebook, terreau fertile de ce venin, donne ainsi à voir des groupes à consonance ethnique mettant en avant leurs mérites, tout en affublant les autres ethnies de tous les maux. Dans cet univers, le langage est insultant et agressif. Il s'accompagne parfois d'illustrations (photos et caricatures) dévalorisantes vis-à-vis de telles ou telle tribu. Les milliers de commentaires et de partages des publications participent à tisser la toile de l'animosité et de l'intolérance. A ceci s'ajoutent des a priori, idées reçues et fables construits autour des différents groupes sociologiques(...) On resterait dans le cyberspace que le mal serait peut-être de moindre amplitude. Malheureusement, il s'observe depuis la fin de l'élection présidentielle de 2018, une déportation de ces dérives sur le réel. Ça et là en effet, l'on assiste de plus en plus à des manifestations appelant au rejet de l'étranger. Des scènes de repli identitaire parfois orchestrées en sourdine par des entrepreneurs politiques qui forcent le trait de la rupture entre « autochtones » et « allogènes ».

- 1- Demander aux apprenants de s'inspirer de l'extrait ci-dessus pour dire quel est le lieu de prédilection où les discours de haine sont le plus présent.
- 2- Leur demander comment se manifestent ces discours de haine dans la vie réelle.
- 3- Leur demander d'identifier des manifestations des discours de haine dans leur localité.
- 4- Demander de décrire ces manifestations des discours de haine.

d) Évaluation :

Méthode d'évaluation : pour permettre au maximum d'élèves de s'exprimer, la méthode de la boule de parole est conseillée.

- 1- Demander aux apprenants de définir ce qu'est un « discours de haine ».
- 2- Leur demander de donner ses caractéristiques.
- 3- D'établir la différence entre un discours de haine et une insulte.
- 4- Amener les apprenants à faire le lien entre certains événements historiques comme l'holocauste (nazisme), le génocide au Rwanda et les discours haineux.

L'essentiel à retenir

Dans le langage courant, le « discours de haine » désigne un discours injurieux visant un groupe ou un individu sur la base de caractéristiques intrinsèques (telles que la race, la religion ou le genre) et pouvant menacer la paix sociale.

Afin de fournir un cadre unifié permettant aux Nations Unies de traiter ce problème à l'échelle mondiale, la Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine définissent le discours de haine comme : **« tout type de communication, orale ou écrite, ou de comportement, constituant une atteinte ou utilisant un langage péjoratif ou discriminatoire à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison de leur identité, en d'autres termes, de l'appartenance religieuse, de l'origine ethnique, de la nationalité, de la race, de la couleur de peau, de l'ascendance, du genre ou d'autres facteurs constitutifs de l'identité ».**

Le discours de haine comporte trois principales caractéristiques :

- 1- Les discours de haine peuvent être véhiculés par toute forme d'expression, notamment des **images, des caricatures, des mimes, des objets, des gestes et symboles**, et ils peuvent être diffusés hors ligne ou en ligne.
- 2- Les discours de haine sont « **discriminatoires** » (biaisés, fanatiques ou intolérants) ou « **péjoratifs** » (préjudiciables, méprisants ou dévalorisants) à l'égard d'un individu ou d'un groupe.
- 3- Les discours de haine s'attaquent aux « **facteurs d'identité** » réels ou ressentis d'un individu ou d'un groupe, notamment : « **l'appartenance religieuse, l'origine ethnique, la nationalité, la race, la couleur de peau, l'ascendance, le genre** », mais aussi des caractéristiques telles que la langue, l'origine économique ou sociale, le handicap, l'état de santé, parmi bien d'autres caractéristiques.

III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude :

Demander aux apprenants de concevoir des messages de sensibilisation de masse contre les discours de haine dans leur localité, d'identifier les destinataires et les supports ou canaux de communication.

Fiche pédagogique N°6 : identifier les causes et les conséquences des discours de haine

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).



Dessin Internews Côte d'Ivoire

I- **Activité d'éveil** : lecture de l'image

Faire observer attentivement l'image ci-dessus, puis demander aux apprenants de répondre aux questions suivantes :

- 1- Quels sentiments transparaissent de l'expression faciale (visage) de chacun des deux personnages représentés sur ce dessin ?
- 2- Quels rapports peuvent exister entre les deux personnages selon eux ?
- 3- Quels signes permettent de mesurer le niveau d'agressivité de chacun des personnages ?

Démarche pédagogique ou stratégie d'apprentissage : utiliser la boule de parole pour permettre au maximum d'apprenants de s'exprimer. Consigner les réponses au tableau ou sur du papier conférence et en faire une analyse et une synthèse à la fin de l'activité.

II- Apprentissages

1) Compétence visée : prévenir les causes des discours de haine en les dénonçant et anticiper sur leurs conséquences.

- **Savoirs** : causes et conséquences des discours de haine dans la société et sur les individus

- **Savoir-faire** : être capable d'analyser les discours de haine contre des individus ou des groupes et d'en mesurer les causes et les conséquences dans la société

- **Savoir-être** : être tolérant et ouvert à l'autre

2- Ressources didactiques : pour cette leçon, prévoir des extraits du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, du scotch à papier, des markers, des cartes Zopp...

3- Démarche pédagogique ou stratégie d'apprentissage : travail de groupe

a) Situation :

Madame D. Jeannette est veuve depuis 5 ans. Son époux, originaire du Sud du pays, est décédé suite à une agression par des bandits à leur domicile. Leur fils unique, âgé de 15 ans, a perdu l'usage de sa main droite. Celle-ci avait été amputée à cause d'une balle tirée par ces bandits. Depuis ces tristes événements, madame veuve D. vit cloîtrée chez elle, rongée par le désespoir et une soif de vengeance qui ne la quitte pas. Elle a développé une haine viscérale contre les ressortissants d'une certaine région, soupçonnés d'être la cause de ses malheurs.

- *Demander aux apprenants d'identifier le problème/fait qui ressort de cette situation.*
- *Leur faire dire le sentiment qui anime la victime.*
- *Les amener à repérer dans le texte les causes et les conséquences de cette situation.*

b) Justification : l'objectif de cette leçon est d'amener les apprenants à être capables d'identifier les causes d'une situation de haine et d'en mesurer les conséquences afin de les éviter.

c) Exploitation de documents :

Document 1

« Laissez la haine à ceux qui sont trop faibles pour aimer (...) La haine est un fardeau trop lourd à porter. L'obscurité ne peut pas chasser l'obscurité ; seule la lumière le peut. La haine ne peut pas chasser la haine ; seul l'amour le peut. J'ai vu trop de haine, c'est pourquoi, j'ai décidé d'aimer (...). Rendre coup pour coup, c'est propager la violence, rendre plus sombre encore une nuit déjà sans étoiles. Or les ténèbres ne peuvent se dissiper par elles-mêmes. C'est la lumière qui les chasse. De même la haine ne supprime pas la haine. Seul l'amour y parviendra. C'est là la beauté de la non-violence : libre d'entraves, elle brise les réactions en chaîne du mal ».

Martin Luther King

Questions

- 1- Demander aux apprenants de dire qui était Martin Luther King.
- 2- Leur dire de proposer l'attitude qu'ils conseillent face aux discours de haine.
- 3- Les amener à dire si dans leur localité ou contexte, ils pensent que cette attitude prônée par Martin Luther King suffit pour contrer les discours de haine. Demander à chacun de justifier sa réponse.
- 4- Demander aux apprenants de suggérer d'autres stratégies pour limiter les causes et les conséquences de la haine.

Document 2

Les 7 causes à l'origine de la haine :

1. La haine congénitale
2. Le refus de la différence et de la diversité
3. Le complexe d'infériorité ou de supériorité
4. La jalousie
5. L'influence culturelle ou de l'environnement
6. La victimisation
7. L'endoctrinement et la radicalisation

Source : <https://africanshaine.org>

Travail à faire :

- 1- Demander aux apprenants d'expliquer chaque catégorie de cause et de lui trouver un exemple illustratif.
- 2- D'identifier d'autres causes liées à des situations de haine opposant des individus ou des groupes ethniques, religieux ou politiques dans leur localité.
- 3- Les amener à en identifier les conséquences qui peuvent en découler.

e) Évaluation :

Méthode d'évaluation : Pour permettre au maximum d'élèves de s'exprimer, la méthode de la boule de parole est conseillée.

Demander aux apprenants de déterminer les causes et les conséquences des discours de haine au Cameroun en général.

- a) Sur le plan social
- b) Sur le plan politique
- c) Sur le plan économique

L'essentiel à retenir

Au Cameroun, les causes des discours de haine sont nombreuses. Les principales sont le tribalisme, la pauvreté et la précarité, le chômage, le déficit d'éducation et de culture, la non maîtrise de l'histoire des peuples du Cameroun, l'intolérance, l'impact négatif des médias et les réseaux sociaux, les manipulations politiques, etc.

Ces discours de haine ont un impact négatif sur la cohésion sociale, l'intégration nationale, la paix et le développement socio-économique du pays. Ils engendrent la violence socio politique, l'agressivité, le repli sur soi, le développement des préjugés et la stigmatisation, le complexe de supériorité ou d'infériorité, la radicalisation et l'extrémisme, la frustration et la révolte, les conflits intercommunautaires, la fuite des cerveaux, le recul de la citoyenneté et du patriotisme, la corruption, le favoritisme, le retard dans le développement, les inégalités sociales, l'instabilité politique, l'exclusion...

Extraits du guide d'entretien administré dans les localités de mise en œuvre du projet

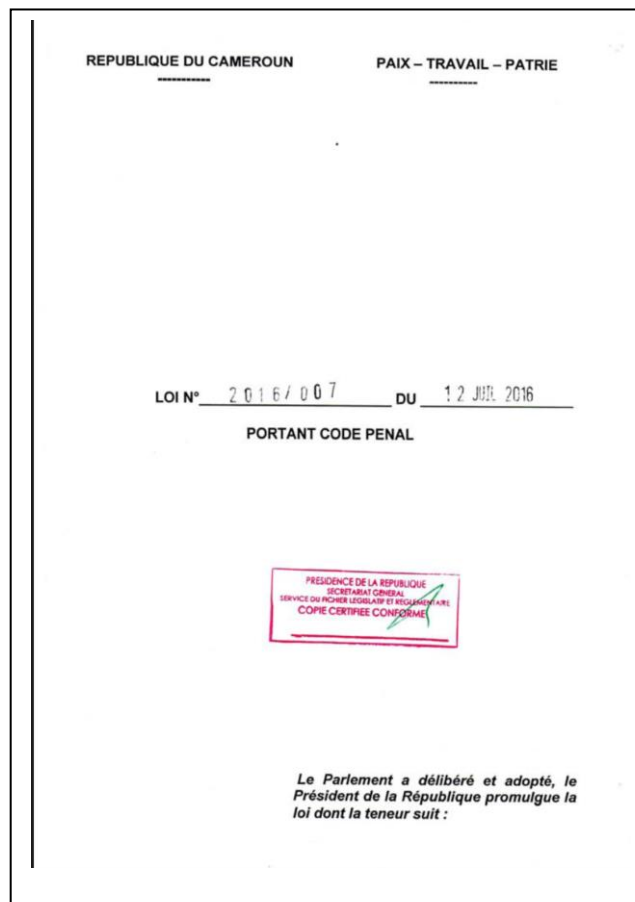
III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude :

Faire rédiger aux apprenants un discours pour leur chef de village ou de communauté pour sensibiliser les populations « autochtones » du village sur les dangers des discours de haine contre les « allogènes », en insistant sur leurs causes et leurs conséquences dans leur localité.

Fiche pédagogique N°7 : familiariser les apprenants avec les textes internationaux et nationaux en vigueur contre les discours de haine

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).

I- Activité d'éveil : Le Code pénal camerounais



Faire observer le texte ci-dessus et répondre aux questions suivantes :

- 1- Quel est l'intitulé de ce texte et quand a-t-il été promulgué par le Président de la République ?
- 2- Qu'est-ce qu'un Code pénal ?
- 3- Quelle différence y a-t-il entre « adopter » une loi et la « promulguer » ?

Démarche pédagogique : Utiliser la boule de parole pour permettre au maximum d'apprenants de s'exprimer. Consigner les réponses au tableau ou sur du papier conférence et en faire une analyse et une synthèse à la fin de l'activité.

II- Apprentissages

1- Compétences visées : être capable de se servir des instruments juridiques nationaux et internationaux pour contrer les discours de haine.

Savoirs : Code pénal, Loi, adoption d'une loi, promulgation d'une loi, dispositions de la loi sur les discours de haine au Cameroun, prévention, répression.

Savoir-faire : être capable d'utiliser les dispositions des textes en vigueur pour prévenir et sensibiliser contre les discours de haine

Savoir-être : avoir un comportement citoyen et être respectueux des autres et de la loi

2- Ressources didactiques : pour cette leçon, prévoir des extraits du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, du scotch à papier, des markers, des cartes Zopp...

a) Situation :

« Il faut que les gens retournent chacun chez soi et que des décisions républicaines soient prises dans ce sens. »

Pr Claude Abe, Émission « Club d'Élites », Vision 4, 16 avril 2023

- *Faire identifier le problème qui ressort de cette situation ?*
- *Peut-on qualifier ce propos de « haineux »? Si oui, demander de dire pourquoi. Si non, faire justifier leur opinion par les apprenants.*
- *Demander aux apprenants de dire si l'auteur peut être poursuivi pénalement en justice. Si oui, dire pourquoi.*
- *Faire identifier les conséquences de tels propos.*

b) Justification : l'objectif de cette leçon est de familiariser les apprenants avec les textes qui préviennent et répriment les discours de haine sur le plan national et international et de les rendre capables de s'en servir pour contrer les discours de haine.

c) Exploitation de documents

Document1 : Loi réprimant les discours de haine au Cameroun

REPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX – TRAVAIL – PATRIE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRESIDENCY OF THE REPUBLIC SECRETARIAT GENERAL SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE LEGISLATIVE AND REGULATORY CASES AND DOCUMENTS SERVICE COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY LOI N° 2019/020 DU 24 DEC 2019 MODIFIANT ET COMPLETANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI N° 2016/007 DU 12 JUILLET 2016 PORTANT CODE PENAL Le Parlement a délibéré et adopté, le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :	ARTICLE 1^{er}. La loi n° 2016/007 du 12 juillet 2016 portant Code Pénal est modifiée et complétée ainsi qu'il suit : « ARTICLE 241. - (nouveau) Outrage aux races et aux religions. (1) Est puni d'un emprisonnement de six (06) jours à six (06) mois et d'une amende de cinq mille (5 000) à cinq cent mille (500 000) francs, celui qui commet un outrage tel que défini à l'article 152 du présent Code, à l'encontre d'une race ou d'une religion à laquelle appartient un ou plusieurs citoyens ou résidents. (2) Si l'infraction est commise par voie de presse, de radio, de télévision, de réseaux sociaux ou de tout autre moyen susceptible d'atteindre le public, le maximum de l'amende prévue à l'alinéa 1 ci-dessus est porté à vingt millions (20 000 000) francs. (3) Les peines prévues aux alinéas 1 et 2 ci-dessus sont doublées, lorsque l'infraction est commise dans le but de susciter la haine ou le mépris entre les citoyens ou les résidents. ARTICLE 241-1. - (nouveau) Outrage à la tribu ou à l'ethnie (1) Est puni d'un emprisonnement de un (01) à deux (02) ans et d'une amende de trois cent mille (300 000) à trois millions (3 000 000) de francs, celui qui, par quelque moyen que ce soit, tient des discours de haine ou procède aux incitations à la violence contre des personnes en raison de leur appartenance tribale ou ethnique. (2) En cas d'admission des circonstances atténuantes, la peine d'emprisonnement prévue à l'alinéa 1 ci-dessus ne peut être inférieure à trois (03) mois et la peine d'amende à deux cent mille (200 000) francs.
--	--

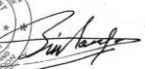
Le sursis ne peut être accordé, sauf en cas d'excuse atténuante de minorité.

(3) Lorsque l'auteur du discours de haine est un fonctionnaire au sens de l'article 131 du présent Code, un responsable de formation politique, de média, d'une organisation non gouvernementale ou d'une institution religieuse, les peines prévues à l'alinéa 1 ci-dessus sont doublées et les circonstances atténuantes ne sont pas admises. »

ARTICLE 2. La présente loi sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 24 DEC 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE


PAUL BIYA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND REGULATORY CASES AND DOCUMENTS SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

Travail à faire :

- 1- Faire lire intégralement ce texte par les élèves.
- 2- Dans cette loi, faire relever les expressions qui caractérisent un discours de haine au Cameroun.
- 3- Faire relever quelles sont les peines prévues par la loi dans chacun des cas visés.
- 4- Au regard de la définition du discours de haine formulée par les Nations Unies (voir fiche pédagogique N°5), demander aux apprenants de donner les autres domaines de discriminations non ciblés dans cette loi.
- 5- Analyser avec les apprenants quelles pourraient être les raisons de cette limitation des domaines d'expression du discours de haine au Cameroun.

NB : utiliser la boule de parole pour permettre au maximum d'apprenants de s'exprimer. Consigner les réponses au tableau ou sur du papier conférence et en faire une analyse et une synthèse à la fin de l'activité.

Document 2 : Stratégie et plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine dans le monde

Vision stratégique :

La Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine visent à donner au système des Nations Unies la marge de manœuvre et les ressources nécessaires pour lutter contre les discours de haine, qui compromettent ses principes, ses valeurs et ses programmes. Les mesures prises à cet égard seront conformes aux normes du droit international des droits de l'homme, notamment le droit à la liberté d'opinion et d'expression, et auront un objectif double :

- ✓ Aider le système des Nations Unies à s'attaquer aux causes profondes et aux éléments moteurs des discours de haine ;
- ✓ Aider le système des Nations Unies à répondre efficacement aux conséquences sociétales des discours de haine.

Pour lutter contre les discours de haine, le système des Nations Unies prendra des mesures aux niveaux mondial et national, et renforcera la coopération entre ses entités compétentes. La Stratégie des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine repose sur les principes suivants :

1. La Stratégie et les mesures prises pour la mettre en œuvre doivent être conformes au droit à la liberté d'opinion et d'expression. Le système des Nations Unies estime que la lutte contre les discours de haine doit encourager l'expression, et non la dissuader.
2. La lutte contre les discours de haine est l'affaire de tous, les gouvernements, la société civile, le secteur privé et, en premier lieu, chacun et chacune d'entre nous. Nous sommes tous responsables et nous devons donc tous agir.

3. À l'ère numérique, les entités des Nations Unies doivent appuyer une nouvelle génération de citoyens internautes en leur donnant les moyens de repérer les discours de haine, de les dénoncer et de s'y opposer.

4. Pour agir efficacement, nous devons être mieux informés. À ce titre, il faut coordonner la collecte de données et la recherche, notamment sur les causes profondes et les éléments moteurs des discours de haine, ainsi que sur les conditions propices à leur propagation.

Engagements (plan d'action) :

- 1- Surveillance et analyse des tendances en matière de discours de haine
- 2- Action contre les causes profondes et les éléments moteurs des discours de haine, et appui aux acteurs qui luttent contre ce phénomène
- 3- Action en faveur des victimes de discours de haine
- 4- Mobilisation des acteurs compétents
- 5- Communication avec les nouveaux médias et les médias traditionnels
- 6- Recours aux technologies
- 7- L'éducation comme outil de lutte contre les discours de haine
- 8- Édification de sociétés pacifiques, inclusives et justes pour s'attaquer aux causes profondes et aux éléments moteurs des discours de haine
- 9- Activités de sensibilisation
- 10- Élaboration d'orientations concernant la communication externe
- 11- Création de nouveaux partenariats et consolidation des partenariats existants
- 12- Renforcement des compétences du personnel des entités des Nations Unies
- 13- Appui aux États Membres

Travail à faire (moduler en fonction du niveau d'étude):

- 1- Faire lire ce texte par les apprenants et l'expliquer
- 2- Sans les opposer, demander aux apprenants d'établir la différence entre les approches du document 1 et du document 2

d) Évaluation :

Méthode d'évaluation : interroger les apprenants de manière aléatoire en donnant la parole à ceux et celles qui se sont le moins exprimés pendant la leçon. Pour

permettre au maximum d'élèves de s'exprimer, la méthode de la boule de parole est conseillée.

- 1- Demander aux apprenants de dire quels sont les deux principaux textes de lutte contre les discours de haine étudiés dans cette leçon.
- 2- Leur faire dire en quoi ceux-ci sont à la fois complémentaires et différents.
- 3- Amener les apprenants à déterminer à quoi renvoie explicitement le discours de haine dans la loi camerounaise.
- 4- Faire relever dans le document des Nations Unies les autres domaines d'expression des discours de haine.

L'essentiel à retenir

Pour combattre les discours de haine, les Nations Unies ont adopté une **stratégie** et un **plan d'action** qui reposent sur la **prévention** par l'éducation, la communication, la sensibilisation, la prise en compte des victimes, la formation et la mobilisation des acteurs compétents, l'éradication des causes profondes des discours de haine, etc.

Au niveau de chaque État comme le Cameroun, en plus de ces actions encouragées par les Nations Unies, des **lois spécifiques** sont prises pour **réprimer** c'est-à-dire sanctionner les discours de haine dans la société. C'est le cas de la Loi N°2019/020 du 24 décembre 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi 2016/007 du 12 juillet 2016 portant Code Pénal.

III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude :

Demander aux apprenants de s'inspirer de la Loi N°2019/020 du 24 décembre 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi 2016/007 du 12 juillet 2016 portant Code Pénal pour organiser une campagne de sensibilisation contre les discours de haine dans leur établissement scolaire ou dans leur quartier.

Fiche pédagogique N°8 : combattre les discours de haine, le tribalisme, les stéréotypes, la discrimination et la violence dans son environnement

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).

I- Activité d'éveil :

- 1- Demander aux apprenants d'identifier les manifestations de la haine, du tribalisme, de la discrimination ou de la violence dans leur établissement scolaire ou dans leur localité.
- 2- Leur demander de proposer des stratégies pour combattre de tels actes.

Démarche pédagogique : brainstorming

II- Apprentissages

- 1- **Compétences visées : être capable d'utiliser les réseaux sociaux pour dénoncer et contrer les discours de haine.**

Savoirs : discrimination, stéréotypes, stratégies de lutte contre la haine, Minjec, e-volontaires, fake news, cybercriminalité, cyber harcèlement, cyber prostitution.

Savoir-faire : être capable de dénoncer les discours de haine, la discrimination, et de s'impliquer dans des actions de lutte contre ce fléau.

Savoir-être : avoir un comportement citoyen, s'ouvrir aux autres, développer la culture de la dénonciation.

a) Situation :

Dans un établissement scolaire, l'administration a demandé aux élèves de s'organiser en groupe d'étude. Mais le chef d'établissement constate que ces groupes sont formés sur une base discriminatoire et tribale. Certains autres élèves dont vous faites partie ne partagent pas cette façon de faire et décident de faire campagne contre les premiers.

- *Faire identifier le problème/fait qui ressort de cette situation.*
- *Demander aux apprenants de proposer des actions pour combattre ce phénomène dans cet établissement.*

- b) Justification :** l'objectif de cette leçon est d'amener les élèves à adopter des comportements favorables à la différence, à s'ouvrir aux autres, et à les rendre capables de dénoncer/combattre les actes de discrimination.

Ressources didactiques : pour cette leçon, prévoir des extraits du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, du scotch à papier, des markers, des cartes Zopp...

c) Exploitation de documents :

Document 1 : Les stratégies de lutte contre la haine selon l'Unesco

L'Unesco propose de :

- a) Lutter contre les discours de haine par l'éducation.
- b) Éduquer aux médias et à l'information.
- c) Prévenir l'extrémisme violent.
- d) Lutter contre les contenus dangereux sur les réseaux sociaux.
- e) Prévenir l'antisémitisme par l'éducation.
- f) Enseigner l'Holocauste et les génocides.

En vue de préparer la Journée internationale de lutte contre les discours de haine qui se célèbre le 18 juin de chaque année :

- Demander aux apprenants de proposer deux activités que l'on peut mener pour chacune des deux premières stratégies proposées par l'Unesco.
- Faire concevoir dans chaque groupe des messages éducatifs à afficher dans leur établissement scolaire ou leur centre de formation.

Démarche pédagogique ou stratégie d'apprentissage : travail à faire en groupes et restitution en plénière.

Document 2 : « programme 114 » du MINJEC (activité e-volontaires)

Recrutement de 1000 e-volontaires « patriotes des réseaux sociaux » au MINJEC

Tâches (extraits) :

- *La participation en ligne à la formation sur l'adoption de bons comportements, de bonnes attitudes et la promotion du vivre ensemble harmonieux ;*
- *La lutte contre les fakes news et les discours haineux dans les réseaux sociaux ;*
- *La diffusion des astuces de lutte contre la cybercriminalité notamment le cyber harcèlement et la cyber prostitution.*

Source : Appel à candidature 002-2023/AC/MINJEC/CAB du 16 janvier 2023

En s'inspirant du document ci-dessus, demander aux apprenants de :

- 1- Définir : MINJEC, e-volontaires, « *patriotes des réseaux sociaux* », fake news, cybercriminalité, cyber harcèlement, cyber prostitution.
- 2- Dire en quoi ces pratiques peuvent être des facteurs d'aggravation de la haine dans la société et dans les réseaux sociaux.
- 3- Définir en quoi consiste l'activité des e-volontaires du Minjec et quel est son objectif.



Message de l'Unesco contre les discours de haine

d) Évaluation :

Méthode d'évaluation : interroger les apprenants de manière aléatoire en donnant la parole à ceux et celles qui se sont le moins exprimés pendant la leçon. Pour permettre au maximum d'élèves de s'exprimer, la méthode de la boule de parole est conseillée.

- 1- Demander aux apprenants de relever 2 stratégies proposées par l'Unesco pour lutter contre le discours de haine.
- 2- De dire quelle est la date de la Journée internationale de lutte contre les discours de haine.
- 3- De citer 1 activité que le MINJEC mène contre les discours de haine au Cameroun.

L'essentiel à retenir

La lutte contre les discours de haine, le tribalisme, les discriminations, les stéréotypes et la violence qui peut en découler nécessite que des actions soient menées au niveau international, des États, des associations, des communautés, ainsi que des individus.

Au Cameroun plusieurs institutions mènent ce combat : le Ministère de la Justice, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, etc. La sensibilisation, l'éducation, la formation, la dénonciation et la répression sont les principaux moyens de lutte employés.

Ces actions touchent plusieurs domaines : l'éducation formelle et non formelle, les médias traditionnels et sociaux, l'histoire, les communautés de foi, etc.

III-Activité complémentaire (hors séance):

Concours de dessin : En s'inspirant des stratégies de lutte contre les discours de haine, le tribalisme, les discriminations et les stéréotypes étudiées ci-dessus, demander aux apprenants de proposer des dessins ou des tableaux de peinture pour commémorer la Journée internationale de lutte contre les discours de haine le 18 juin.

Module 3 : L'éducation à la consommation critique des médias

Présentation générale du module

Depuis les années 2000, on assiste dans le monde entier au développement sans précédent et à la diversification des nouveaux moyens d'information de masse. Les médias classiques que sont la radio, la télévision et la presse écrite sont largement concurrencés par l'explosion des médias ou réseaux sociaux grâce à Internet : Whatsapp, Facebook, X (Twitter), Instagram, LinkedIn..., sont autant de canaux de communication et d'information modernes. Cependant, si ce monde cybernétique en plein essor offre de nombreux avantages et ouvre sur des perspectives presque illimitées, il se distingue aussi négativement par des dérives qui constituent de gros risques pour la paix et la cohésion sociale : manipulation de l'opinion publique, diffamation, calomnies, fausses nouvelles, désinformation, cybercriminalité, etc. D'où la nécessité et l'urgence d'éduquer les jeunes en particulier à la consommation critique des médias en général et des médias sociaux en particulier.

Apprentissage visé : ce module a pour objectif de rendre les apprenants capables d'utiliser les médias, notamment les réseaux sociaux à bon escient, de les amener à avoir des comportements adéquats face au flux d'informations qui y circulent et à développer des habiletés susceptibles de les prémunir ainsi que la société contre les dérives des médias.

Plan du module

1- Les discours de haine, la désinformation et la violence dans les médias

2- Les attitudes et aptitudes pour se prémunir contre les discours de haine et la violence dans les médias

NB : Annoncer ce plan dans le détail en montrant les rapports qui existent entre les différents thèmes.

Fiche pédagogique N°9 : repérer les discours de haine, la désinformation et la violence dans les médias

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).

I- Activité d'éveil :

La session des examens officiels pour le compte de l'année scolaire 2019-2020 a commencé il y avait deux jours déjà. Pierre et Jean qui se présentaient au BEPC cette année-là sont des camarades de promotion depuis la classe de SIL. A la fin des épreuves du 2^{ème} jour, Pierre reçoit une fois rentrer à la maison, un message WhatsApp sur son téléphone l'informant du report des épreuves prévues le lendemain à cause, disait le message, d'une fête religieuse dont la rumeur avait annoncé la célébration ce jour-là. On disait que c'est le Président du Gondwana lui-même qui avait signé le décret déclarant la journée fériée et chômée. Pierre avait donc immédiatement informé son camarade Jean de son intention de ne pas se rendre au centre d'examen afin de mieux réviser ses leçons à la maison. Malgré l'insistance de Jean qui avait fait le choix d'aller vérifier l'authenticité de l'information au centre d'examen, Pierre avait obstinément refusé de l'écouter. Vers 10 heures de ce même jour, la radio et la télévision « Big Mop » démentirent la rumeur au grand désarroi de Pierre qui venait ainsi de perdre une année scolaire à cause de son imprudence et de sa trop grande crédulité.

Faire lire attentivement le texte ci-dessus par les apprenants, puis les amener à répondre aux questions suivantes :

- 1- Quelle différence font-ils entre information et rumeur ?
- 2- Dire par quel canal de communication Pierre a reçu le message.
- 3- Dire si cette source d'information elle toujours fiable et crédible. Demander d'expliquer pourquoi.
- 4- Amener les apprenants à identifier quelles sont les deux autres sources d'information mentionnées dans le texte.
- 5- Leur demander pourquoi on les considère comme plus fiables et crédibles.

- 6- Faire préciser l'une des dérives de l'univers des mass médias sur laquelle ce texte met l'accent. Citer d'autres exemples de dérives que vous connaissez.

Démarche pédagogique : Utiliser la boule de parole pour permettre au maximum d'apprenants de s'exprimer. Consigner les réponses au tableau ou sur du papier conférence et en faire une analyse et une synthèse à la fin de l'activité.

II- Apprentissages

1- Compétence visée : être capable de discerner le vrai du faux dans les médias.

- **Savoirs :** rumeur, information, types de médias, fake news, désinformation, atteinte à la vie privée, publicité mensongère, génocide, recoupement
- **Savoir-faire :** identifier les sources d'information crédibles et développer l'esprit de discernement dans la consommation et la diffusion de l'information
- **Savoir-être :** être prudent, réservé et moins crédule face aux informations qui circulent dans les médias

2- Ressources didactiques :

pour cette leçon, prévoir des extraits du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, du scotch à papier, des markers, des cartes Zopp...

a) Situation :

Prosper est un homme d'affaires influent dans le pays. Il doit sa réussite à sa capacité à fructifier l'héritage reçu de ses parents, mais surtout à son travail acharné. Parti presque de rien, il est devenu aujourd'hui un chef d'entreprises. Mais sa réussite suscite aussi la jalousie et la haine de ses concurrents qui financent des médias à gage pour ternir son image. Ils l'accusent de pratiques de sorcellerie et de magie aux fins d'enrichissement.

- *Faire identifier le problème/fait qui ressort de cette situation.*
- *Demander aux apprenants quelle serait leur réaction à la lecture d'un article de journal de cette nature ?*
- *Leur demander de qualifier ce délit en droit pénal.*

b) Justification :

cette leçon vise à rendre les apprenants capables de discerner la bonne information et d'éviter d'être des vecteurs ou des victimes des dérives des médias.

c) Exploitation de documents :

Document

« Créée en juillet 1993, la Radio-Télévision des Milles Collines (RTML)) devient la seule radio privée du Rwanda dans la période précédant le génocide. La RTML permettra aux extrémistes Hutus de propager leurs appels à la haine raciale (...). Les animateurs de la RTML signalaient aux citoyens le nom et la localisation des victimes et incitaient la population à effectuer rapidement « son travail ». Cette radio a contribué à la mort d'environ 1 million de personnes (...). Voici deux extraits de la RTML : 1- « Le peuple doit apporter machettes, lances, flèches, houes, pelles, râtaux, clous, bâtons, fers électriques, fils de fer barbelés, pierres, et dans l'amour, dans l'ordre, chers auditeurs, pour tuer les Tutsi rwandais (...). 2- Chers auditeurs, mesdames et messieurs : ouvrez grands vos yeux. Ceux d'entre vous qui vivez le long des routes, sautez sur ceux qui ont de longs nez, qui sont grands et minces et qui veulent vous dominer »

Source : Alphonse Zomine TAMEKAMTA et al, Éducation à la citoyenneté (6^{ème} et 5^{ème}), Mondoux Éditions, 2018.

Travail à faire :

- 1- Faire relever par les apprenants dans l'extrait ci-dessus, les mots du champ lexical de la violence.
- 2- Soit le mot « travail » utilisé dans le texte ; demander aux apprenants de dire ce qu'il signifie dans ce contexte.
- 3- Leur demander de dire le rôle joué par la RTML dans l'accélération du génocide au Rwanda.
- 4- Les amener à déterminer l'attitude à adopter face à de tels discours dans leur localité.

NB : utiliser la boule de parole pour permettre au maximum d'apprenants de s'exprimer. Consigner les réponses au tableau ou sur du papier conférence et en faire une analyse et une synthèse à la fin de l'activité.

d) Évaluation :

Méthode d'évaluation : questions-réponses sous forme de quizz.

- 1- Amener les apprenants à identifier les dérives dans les médias au Cameroun.
- 2- Faire définir les notions de diffamation et de propagation de fausses nouvelles.

L'essentiel à retenir

L'univers des médias est caractérisé au Cameroun par de nombreuses dérives qu'il faut savoir identifier. Ce sont, entre autres :

- 1- La **diffamation** qui est le fait de porter atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne en lui imputant directement ou non des faits dont on ne peut rapporter la preuve (article 305 du Code pénal) ;
- 2- La **propagation de fausses nouvelles** qui consiste à émettre ou propager des nouvelles mensongères et susceptibles de nuire aux autorités publiques ou à la cohésion nationale (article 113 du Code pénal) ;
- 3- Les **fausses nouvelles** qui consistent à publier ou propager, par quelque moyen que ce soit, une nouvelle sans pouvoir en rapporter la véracité ou justifier qu'il y avait de bonnes raisons de croire à la véracité de ladite nouvelle (article 240 du Code pénal)
- 4- L'**outrage à la tribu ou à l'ethnie** qui est le fait de tenir des discours de haine ou de procéder aux incitations à la violence contre des personnes en raison de leur appartenance tribale ou ethnique (article 241.1 loi 2019/020 du 24/12/2019 modifiant certaines dispositions du Code pénal)

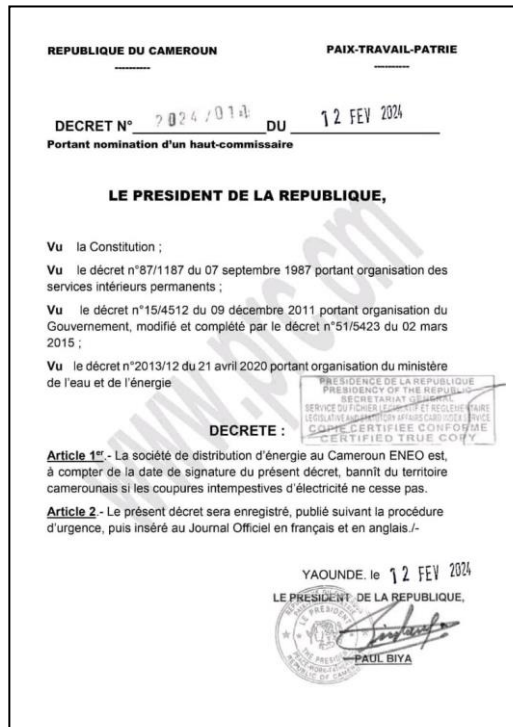
III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude :

Demander aux apprenants de relever dans leurs messages WhatsApp ou sur Facebook les « fake news » qu'ils auraient identifié et de dire comment ils ont vérifié leur non authenticité.

Fiche pédagogique N°10 : développer les attitudes et les aptitudes pour se prémunir contre les discours de haine, la violence et la désinformation dans les médias (sociaux)

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).

I- Activité d'éveil :



1- Faire lire aux apprenants ce faux décret qui est en circulation sur Facebook et qu'ils auraient reçu dans leur boîte WhatsApp. Leur demander laquelle des attitudes ou actions suivantes est recommandée.

- a) Je lis le document ☐
- b) Je le commente ☐
- c) Je le partage ☐
- d) Je le supprime ☐
- e) Je mets un émoticône pour aimer ☐ applaudir ☐ approuver ☐
- f) J'ignore la publication ☐

- 2- Faire relever 2 indices dans ce document qui montrent qu'il est faux.

Démarche pédagogique : questions à choix multiples. Former des groupes et remettre à chaque groupe d'apprenants un extrait correspondant du guide. Faire lire le document et répondre aux questions. Faire la synthèse des réponses et formuler un résumé découlant de cet exercice.

II- Apprentissages

- 1- **Compétence visée : utiliser efficacement les informations qui circulent dans les médias et savoir se prémunir de leurs effets pervers.**

Savoirs : le langage des émoticônes (stickers) utilisés dans les réseaux sociaux.

Savoir-faire : traiter efficacement les messages en circulation sur les réseaux sociaux.

Savoir-être : être prudent, réservé et moins crédule face aux informations qui circulent dans les médias.

- 2- **Ressources didactiques :** pour cette leçon, prévoir des extraits correspondants du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, du scotch à papier, des markers, des cartes Zopp...
- 3- **Démarche pédagogique ou stratégie d'apprentissage :** utiliser la boule de parole pour permettre au maximum d'apprenants de s'exprimer. Consigner les réponses au tableau ou sur du papier conférence et en faire une analyse et une synthèse à la fin de l'activité.

a) Situation :

Des audio et des images présentant un individu comme un prédateur sexuel sont en circulation depuis quelques jours sur les réseaux sociaux.

- *Faire identifier le problème/fait qui ressort de cette situation.*
- *Demander aux apprenants de dire si les internautes ont raison de faire circuler ces messages.*
- *Si oui ou non, leur demander de justifier leur réponse.*

- b) **Justification :** cette leçon vise à développer chez les jeunes les bonnes attitudes et aptitudes face à la nocivité des réseaux sociaux.

c) Exploitation de documents :

Document

7 pistes pour une attitude citoyenne sur les réseaux sociaux : Est-il possible d'utiliser les réseaux sociaux dans le respect ?

J'écris ces lignes ce matin encore sous le choc de l'actualité mais également parce que la lecture quotidienne des messages publiés sur les réseaux sociaux me consterne chaque jour un peu plus. Entre fausses informations relayées de manière virale (tandis que le droit de réponse quant à lui tombe dans l'oubli), sources non vérifiées, prises de position extrêmes, j'ai depuis des mois la désagréable sensation que les réseaux sociaux ne nourrissent plus le débat mais la surenchère, la haine, le racisme, la paranoïa et notre égo. Vous trouverez dans cette liste des propositions, des pistes, pour une utilisation respectueuse de chacun sur les réseaux sociaux.

A l'intérieur du guide :

7 pistes pour le citoyen sur les réseaux sociaux

1. Ne relayons plus une information tant qu'elle n'est pas vérifiée et sourcée
2. Ne publions pas si nous ne sommes pas capables de tenir le même discours en public
3. Ne publions pas de contenus qui pourraient nous blesser si nous en étions la victime
4. Posons-nous la question de savoir pourquoi nous publions
5. Critiquons mais pour construire
6. Posons-nous la question de savoir ce que nous voulons comme société
7. Publions pour diffuser de la connaissance et une certaine idée du Bien

Source : Rudy Viard, Webmarketing Conseil

Travail à faire :

Faire lire ce texte par les apprenants ; ensuite leur demander de relever les causes de la révolte de l'auteur contre les réseaux sociaux.

d) Évaluation :

Méthode d'évaluation : prise de parole libre des apprenants.

- 1- Demander aux apprenants de citer les 7 attitudes préconisées pour un usage plus citoyen des réseaux sociaux.
- 2- Leur demander de dire comment se comporter face à une information dont on n'est pas sûr de la véracité.

L'essentiel à retenir

De nos jours, avec l'explosion des nouveaux canaux de communication qui sont difficiles à réguler et à contrôler, de nombreux messages de haine, de violence, de désinformation circulent dans les réseaux sociaux. Ces messages portent atteinte à la dignité et à l'honorabilité des individus, divisent des communautés et sapent la cohésion sociale et la paix dans le monde.

Il est par conséquent important de savoir discerner le vrai du faux, de s'abstenir de partager des « informations » dont on n'est pas sûr de la véracité et de la crédibilité des sources, afin de ne pas tomber sous le coup de la loi. La fréquentation des réseaux sociaux en particulier doit se faire avec le recul critique nécessaire pour ne pas être des consommateurs et des propagateurs passifs des contenus parfois malveillants et porteurs de germes de haine, de division, voire de conflits ou de guerres.

III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude :

Demander aux apprenants de :

- 1- Identifier 3 messages nocifs sur les réseaux sociaux.
- 2- Donner les caractéristiques de la nocivité desdits messages.

Module 4 : la construction d'une paix durable

Présentation générale du module

« **Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes** », tel est le slogan de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). Dans son préambule, l'Acte constitutif de l'UNESCO proclame en effet que « **les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix** ».

Ce constat fait en 1945 au sortir des deux guerres mondiales l'est encore aujourd'hui au Cameroun, en proie à de nombreux conflits et à des tensions ethniques et sociales dans un environnement social et politique délétère marqué par la prolifération des discours de haine et par la violence.

Apprentissage visé: *ce module a pour objectif de rendre les apprenants capables d'être des vecteurs et des artisans de paix dans leur environnement.*

Plan du module

- 1- La promotion de la justice, de l'égalité, de l'équité et d'un développement partagé
- 2- L'inclusion sociale
- 3- La prévention et la transformation des conflits par la non-violence
- 4- Les modèles et figures de paix dans le monde

NB : Annoncer ce plan dans le détail en montrant les rapports qui existent entre les différents thèmes.

Fiche pédagogique N°11 : promouvoir la justice, l'égalité, l'équité et un développement partagé

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).

I- Activité d'éveil :

« La paix n'est pas synonyme d'absence de guerre mais signifie vivre ensemble dans nos différences de sexe, de race, de langue, de religion et de culture, tout en promouvant le respect universel de la justice et des droits de l'homme, deux principes sur lesquels se fondent cette coexistence » Directrice générale de l'UNESCO

« La paix est essentiellement le respect de la vie.

La paix est le bien le plus précieux de l'humanité.

La paix est plus que la fin des conflits armés.

La paix est un comportement.

La paix est une adhésion profonde de l'être humain aux principes de liberté, de justice, d'égalité et de solidarité entre tous les êtres humains.

La paix est aussi une association harmonieuse entre l'humanité et l'environnement.

Aujourd'hui, à l'aube du XXI^e siècle, la paix est à notre portée ».

Déclaration de Yamoussoukro

Travail à faire : En s'inspirant de ces deux extraits, demander aux apprenants d'établir la différence fondamentale entre la paix et l'absence de guerre. Tracer deux colonnes au tableau ou sur du papier conférence et relever les caractéristiques des notions de « guerre » et de « paix ».

Démarche pédagogique : utiliser la boule de parole pour permettre au maximum d'apprenants de s'exprimer. Consigner les réponses au tableau ou sur du papier conférence et en faire une analyse et une synthèse à la fin de l'activité.

II- Apprentissages :

1- Compétence visée : être un artisan actif de paix en promouvant la justice, l'équité et l'égalité autour de soi.

- **Savoirs :** paix, guerre, conflit, justice, égalité, équité, solidarité, droits de l'Homme, inclusion sociale

- **Savoir-faire** : être capable de contribuer à la construction de la paix dans son environnement en promouvant la justice, l'équité, la solidarité et l'inclusion sociale
- **Savoir-être** : être solidaire, humaniste, respectueux des différences et de la vie humaine

2) Ressources didactiques : pour cette leçon, prévoir des extraits correspondants du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, du scotch à papier, des markers ou feutres, des notes adhésives de type post-it et des cartes zopp de différentes couleurs...

a) Situation :

Madame Z. Delphine est une veuve qui a perdu son mari depuis trois ans. Expulsée du domicile familial par son beau-frère qui voulait faire prévaloir son droit coutumier d'épouser la veuve de son défunt frère, elle a saisi sans succès les juridictions compétentes pour être rétablie dans ses droits. De guerre lasse et faute de moyens pour continuer la procédure à la Cour de cassation, elle a tout abandonné et vit actuellement avec ses enfants en location.

- *Amener les apprenants à identifier le problème/fait qui ressort de cette situation.*
- *Leur demander de dire si la justice a été dite dans ce dossier et expliquer pourquoi.*
- *Au regard de cette situation, quel rapport peuvent-ils établir entre la justice et la paix ?*

b) Justification : cette leçon vise à rendre les apprenants capables d'établir les rapports étroits qui existent entre les principes de justice, d'équité, de solidarité et de paix, laquelle découle de la prise en compte de ces principes dans la société.

c) Exploitation des documents :

Document : « Quelles sont les caractéristiques d'une paix durable ? »

Premièrement, comme précédemment mentionné, la paix durable ne se caractérise pas seulement par l'absence de guerre : elle peut se définir plus généralement par l'absence de violence. La paix durable implique la tolérance zéro par rapport à la violence dans les foyers et au sein des communautés, dans les pays et entre les États.

Deuxièmement, la paix durable implique une participation de tous les citoyens sur un pied d'égalité - des femmes et des hommes - à la vie publique de leur pays et de leur communauté. (...) Une représentation égale mène à des décisions politiques plus participatives et représentatives. En retour, cela aboutit à une société plus harmonieuse et fournit une base solide pour renforcer la paix durable.

Troisièmement, la justice et la cohésion sociales sont cruciales pour une paix durable. Ici aussi, les femmes se sont révélées particulièrement efficaces pour ce qui est de créer et de maintenir la cohésion et la justice sociales. L'autonomisation des femmes constitue en fait un élément-clé de la justice sociale.

Quatrièmement, (...) l'accès aux ressources productives, au relèvement économique et à la reconstruction influe sur la capacité de chacun à vivre une vie digne. En ce sens, l'autonomisation économique des femmes est absolument essentielle.

Le cinquième aspect concerne l'encouragement de la diversité et la promotion de la tolérance. (...). La réalisation d'une paix durable exige de modifier les comportements favorisant la violence et la discrimination. Cela exige de lutter contre les stéréotypes liés au genre, qui sous-tendent souvent la culture de la violence et de l'inégalité. ».

Lakshmi Puri, Directrice exécutive adjointe d'ONU Femmes, extrait du discours lors de la Journée internationale de la paix, 21 septembre 2012.

Travail à faire :

- 1- Demander aux apprenants de relever dans l'extrait ci-dessus, les 5 conditions énoncées pour une paix durable.
- 2- Pensez-ils que dans leur localité en particulier et au Cameroun en général, ces conditions sont réunies. Faire accompagner leur réponse d'une justification.

Démarche pédagogique ou stratégie d'apprentissage : former des groupes et remettre à chaque groupe d'apprenants un extrait correspondant du guide. Faire lire le document et répondre aux questions. Faire la synthèse des réponses et formuler un résumé découlant de cet exercice.

d) Évaluation :

Méthode d'évaluation : utiliser une boule de parole.

Définir les notions de justice, équité, égalité, solidarité, inclusion sociale, paix.

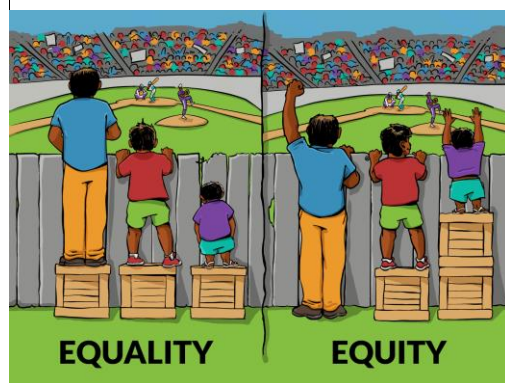
L'essentiel à retenir

Pour construire une paix durable entre les citoyens d'un État ou les membres d'une communauté, il faut:

- a) Promouvoir la démocratie et respecter les droits humains
- b) Promouvoir la justice et l'équité
- c) Veiller à l'égalité de tous en droits et en devoirs
- d) Répartir équitablement les ressources
- e) Veiller à la participation de tous à la vie publique
- f) Respecter la diversité et promouvoir la tolérance
- g) Combattre les violences, les stéréotypes et les discours de haine
- h) Promouvoir l'inclusion et la cohésion sociales



Justice



Égalité et Équité...

III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude :

A partir du document ci-dessus, demander aux apprenants d'énumérer 5 conditions essentielles pour faire de leur localité un havre de paix.

- **Savoir-être** : sensibilité, humanisme, amour de la justice sociale
- 2- **Ressources didactiques** : pour cette leçon, prévoir des extraits correspondants du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, du scotch à papier, des markers ou feutres, des notes adhésives de type Post-It et des cartes zopp de différentes couleurs...

a) Situation :

Dans de nombreux villages en Afrique, les albinos sont vus comme une catégorie d'êtres à part. Ils sont accusés de sorcellerie. Certains d'entre eux sont tués à la naissance et ceux qui survivent sont marginalisés à l'école, sur le marché de l'emploi et dans la vie sociale (mariage).

- *Faire identifier le problème/fait qui ressort de cette situation.*
- *Demander aux apprenants de dire comment sont traités les albinos, les personnes vivant avec un handicap, les personnes âgées, les filles et les femmes dans leur établissement scolaire, centre ou localité.*

b) Justification : cette leçon vise à rendre les apprenants sensibles à l'exclusion comme facteur d'injustice sociale et à les amener à contribuer à la promotion de l'inclusion sociale dans leur environnement.

c) Exploitation de documents (au choix) :

Document 1 : l'école inclusive

« (...) L'école ordinaire, pour devenir inclusive, doit s'organiser pour répondre aux besoins éducatifs particuliers de tous les élèves alors que l'intégration, appelée *mainstream* aux USA (litt. : dans le courant principal) suppose la mise en œuvre de dispositifs de soutien et de rééducation pour adapter l'enfant ou l'adolescent à l'école ordinaire (il en est retiré lorsqu'il n'est pas jugé capable de bénéficier de l'enseignement dispensé). En effet, de nombreux jeunes sont encore exclus de l'école, notamment des établissements secondaires. Atteints, entre autres, d'un handicap mental, de troubles de la communication, ou en grande difficulté scolaire ou comportementale, ils n'ont pas toutes les « qualités » pour fréquenter l'école telle qu'elle est. Si, conformément au souhait de la nouvelle loi (loi du 11 février 2005 « **Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** » en vigueur en France) et même si celle-ci n'utilise pas le terme d'école inclusive, l'école publique doit être celle de tous les enfants et adolescents, il nous faut trouver des solutions pour adapter nos établissements aux besoins des élèves « différents ». C'est dans ce but que certains ont cherché à créer une école « inclusive » plutôt que de tenter à posteriori d'intégrer les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Source : Serge Thomazet, « De l'intégration à l'inclusion. Une nouvelle étape dans l'ouverture de l'école aux différences », dans **Le français aujourd'hui** 2006/1 (n° 152), pages 19 à 27.

Questions :

- 1- Demander aux apprenants d'identifier dans ce texte les catégories d'élèves « aux besoins éducatifs particuliers ».
- 2- Leur demander d'établir la différence que fait l'auteur de ce texte entre « l'inclusion » et « l'intégration » scolaire de ces catégories d'élèves ?
- 3- Identifier dans leur établissement scolaire ou centre, les autres catégories d'élèves aux besoins éducatifs particuliers.
- 4- Les amener à dire s'ils pensent que l'organisation des établissements scolaires prend suffisamment en compte les besoins spécifiques de ces catégories d'élèves. Sinon, pourquoi.

Document 2 : Genre, inclusion financière et pauvreté au Cameroun

Le Cameroun, comme plus de 50 pays en développement, s'est engagé vis-à-vis des cibles de l'inclusion financière et du genre déclinées dans différents agendas mondiaux (ODD, UA, etc.). Cet engagement s'est traduit par l'adoption depuis 2015 de la Stratégie Nationale de la Finance Incluse (SNFI) qui vise à faire de l'inclusion financière un levier important de la lutte contre la pauvreté. Ce papier se propose d'analyser le lien qui peut exister entre la pauvreté monétaire et l'inclusion financière sous le prisme du genre. (...) Il ressort des résultats que les pauvres sont moins financièrement inclus que les non pauvres et que les femmes de 15 ans ou plus sont financièrement moins incluses que les hommes. On a également relevé une relation étroite entre la pauvreté et l'inclusion financière chez les femmes, et que les facteurs liés au statut de pauvreté d'une femme et son inclusion financière agissent dans le même sens. Ainsi, en agissant dans le sens de l'amélioration de l'accès des femmes aux produits financiers (inclusion financière) on contribuera certainement à les faire sortir de la pauvreté et réciproquement. A titre de recommandation, on peut relever que l'inclusion financière peut également être utilisée, dans le contexte Camerounais, comme levier pour la lutte contre la pauvreté et particulièrement chez les femmes.

Source : Rapport d'enquête, Institut national de la statistique, mai 2020

Questions :

- 1- Demander aux apprenants de déterminer le type d'inclusion dont parle ce texte.
- 2- Faire identifier les deux catégories sociales qui, selon le rapport, ne sont pas suffisamment incluses.
- 3- Dire ce que recommande le rapport pour corriger ce déficit d'inclusion financière des pauvres et des femmes au Cameroun.

d) Évaluation :

Méthode d'évaluation : utiliser la boule de parole pour permettre au maximum d'apprenants de s'exprimer. Consigner les réponses au tableau ou sur du papier conférence et en faire une analyse et une synthèse à la fin de l'activité.

- 1- Définir : inclusion sociale, école inclusive, inclusion financière.
- 2- Établir le lien qui existe entre inclusion sociale et inclusion financière.

L'essentiel à retenir

« L'inclusion sociale consiste à faire en sorte que tous les enfants et adultes aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société. Cinq pierres angulaires ont été identifiées : la reconnaissance valorisée, les opportunités de développement humains, l'implication et l'engagement, la proximité, le bien-être matériel ».

Laidlaw Foundation (Toronto, Canada)

L'inclusion sociale est un concept qui définit la notion d'égalité de participation des individus dans une société. L'inclusion sociale est aussi considérée comme le contraire de l'exclusion sociale. La notion d'inclusion a fait l'objet d'approfondissements et de davantage de précisions : c'est une manière de faire société qui, comme l'intégration, conduit à considérer que toute personne, même très éloignée de la norme, a sa place dans la société. La grande différence entre l'intégration et l'inclusion tient au fait que l'intégration implique, pour une personne éloignée de la norme et qui ne peut pas y entrer, qu'elle doit bénéficier d'un circuit spécialisé. L'approche inclusive s'inscrit dans une logique différente : elle cherche à concilier le nécessaire effort de toute personne de rentrer dans la norme attendue et l'adaptation à la situation de chacune et de chacun.

Quelques exemples de réussite sociale grâce à l'inclusion : **Franklin Roosevelt** (ancien président des USA, handicapé moteur) ; **Jean Jacques Ndoudoumou** (ancien Directeur Général de l'ARMP et chef traditionnel, albinos) ; **André Marie Talla** et **Prince Aimé** (artistes-musiciens, aveugles), etc.

III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude :

Demander aux apprenants organisés par groupes, de conduire une enquête au sein de leur établissement scolaire ou centre de formation en vue de :

- a) Identifier les apprenants « aux besoins scolaires (ou d'apprentissage) particuliers ». (Établir les statistiques par catégorie (handicapés, jeunes en difficulté d'apprentissage, addiction aux drogues, indisciplinés), par sexe et par niveau social.
- b) Examiner l'état des infrastructures (les moyens d'accès aux étages par exemple sont-ils seulement des escaliers ou existe-t-il des rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite ?), l'organisation du fonctionnement de la structure (comment les malvoyants sont-ils traités pendant les cours par exemple ?).
- c) Dire si leur établissement scolaire ou centre de formation sont inclusifs ou non.
- d) Formuler des recommandations aux autorités pour transformer leur établissement scolaire ou centre de formation en une structure inclusive.

Fiche pédagogique N°13 : prévenir et transformer les conflits par la non-violence

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).

I- **Activité d'éveil : définir le conflit**

I.1 : Justification : Avant que les élèves ne commencent à réfléchir à la manière de prévenir ou de gérer un conflit, ils doivent être en mesure de l'identifier.

I.2 : Objectifs :

1. Étudier les définitions et les interprétations du mot conflit afin de forger sa propre compréhension.
2. Déterminer si un conflit est positif ou négatif.
3. Explorer le rôle des conflits dans la vie.

Cette séquence commence par la formulation d'une définition du terme « conflit ». Au cours de cette activité, l'encadreur demande aux élèves de définir la notion de conflit et d'en examiner les diverses interprétations pour approfondir leur compréhension du sujet.

I.3 : Questions essentielles

1. Comment peut-on définir un conflit ?
2. Pourquoi peut-il y avoir plusieurs définitions du terme conflit ?

I.4 : Exercice : Utiliser la liste de mots ci-dessous pour répondre à la question suivante : « *Lorsque vous entendez le mot conflit, vous pensez à ...* » (complétez avec un mot de cette liste). Noter au tableau ou sur du papier conférence les mots prononcés par les élèves.

(Différence, innocent, douleur, colère, perdre/gagner, décision, normal, désaccord, coupable, injuste, bataille, juste, querelle, violence, lutte, personnes, apprentissage, faux, guerre, idées, accord, contre, séparé, changement, éviter, intervenir, aider)

Demander aux apprenants de dire : ce qu'ils constatent ; pourquoi certains conflits dégénèrent en violence ; s'ils pensent qu'un conflit est nécessairement mauvais ou négatif ; si au contraire il peut être positif ou bien se terminer ; leur demander de donner un exemple de conflit qu'ils ont vécu qui s'est avéré être positif et qui les a aidés à apprendre des choses sur eux-mêmes ou sur quelqu'un d'autre.

II- Apprentissages

1- Compétence visée : être capable de transformer le conflit en opportunité de construction d'une paix durable.

- **Savoirs** : conflit, non-violence, médiation, négociation, conciliation, arbitrage, dialogue.
- **Savoir-faire** : être capable d'identifier un conflit, de le prévenir et de le gérer par des moyens pacifiques.
- **Savoir-être** : être tempérant, pacifiste, conciliateur, non violent.

2- Ressources didactiques : pour cette leçon, prévoir des extraits correspondants du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, du scotch à papier, des markers ou feutres, des notes adhésives de type Post-It et des cartes Zopp de différentes couleurs...

a) Situation :

Paul et Roger sont deux élèves fréquentant le même établissement scolaire. Le premier, plus âgé, avait l'habitude pendant les pauses, de « taxer » le second en récupérant par l'intimidation et les menaces l'argent destiné à son casse-croute. Jusqu'au jour où, excédé, Roger décida de se rendre justice en faisant tabasser Paul par d'autres élèves.

- *Demander aux apprenants d'identifier le problème/fait qui ressort de cette situation.*
- *De dire, s'ils étaient à la place de Roger, ce qu'ils auraient fait pour faire face à ce conflit.*

b) Justification : cette leçon vise à familiariser les jeunes avec le conflit, à les rendre capables de le prévenir et de le gérer par des moyens pacifiques. Dans cette leçon, les élèves remettront en cause leurs perceptions de la notion de conflit afin d'acquérir de nouvelles compétences et les connaissances nécessaires pour réagir aux conflits de manière positive et constructive.

c) Exploitation de documents :

Document : les signataires de l'accord de Green Tree

L'accord de Green Tree a été signé entre le Président Paul Biya, l'ancien Président du Nigéria, Olusegun Obasandjo et le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, en présence de quatre États témoins à savoir : les États-Unis, la République Fédérale d'Allemagne, La France, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. L'accord de Green Tree s'inscrivait en droite ligne des pourparlers engagés par le Cameroun et le Nigéria sous l'égide des Nations Unies en vue de la mise en œuvre de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice (CIJ) du 10 octobre 2002, sur l'affaire du différend terrestre et maritime, reconnaissant la souveraineté du Cameroun sur la péninsule de Bakassi.

Source : <https://www.prc.cm>

Questions :

- 1- Demander aux apprenants d'identifier les signataires de « l'accord de Green Tree ».
- 2- D'expliquer le rôle et la présence des quatre États témoins pendant la signature de cet accord.
- 3- De dire en quoi avait consisté le « différend terrestre et maritime » entre le Cameroun et le Nigéria.
- 4- Leur demander ce que signifie le mot « pourparlers » et pourquoi les deux États y ont eu recours après l'arrêt de la Cour Internationale de Justice.
- 5- Les amener à donner les conséquences positives de cet accord sur les relations entre les deux États et les deux peuples.
- 6- Demander s'ils pensent qu'un conflit est-il toujours négatif et pourquoi.

d) Évaluation :

Méthode d'évaluation : utiliser la boule de parole pour permettre au maximum d'apprenants de s'exprimer. Consigner les réponses au tableau ou sur du papier conférence et en faire une analyse et une synthèse à la fin de l'activité.

- 1- Définir : différend, conflit, médiation, négociation, conciliation, arbitrage, dialogue.
- 2- Déterminer dans l'affaire du « différend terrestre et maritime » entre le Cameroun et le Nigéria les deux moyens complémentaires non violents qui ont été utilisés.



Cérémonies de signature d'accords de paix dans le monde :

A gauche Green Tree (Cameroun-Nigéria) ; à droite Camp David (Israël-Palestine)

L'essentiel à retenir

- 1- La notion de conflit peut être perçue de nombreuses manières différentes, mais les gens ont souvent tendance à penser qu'un conflit devrait être évité. Cependant, le conflit n'est pas en lui-même négatif ou positif ; c'est la manière dont on y réagit qui est positive ou négative.
- 2- Le plus important lorsque survient un conflit est d'apprendre à le gérer de façon non violente et susceptible de faire évoluer la situation dans le bon sens en recherchant la paix.
- 3- Plusieurs méthodes non violentes permettent de régler pacifiquement des conflits. Elles peuvent être classées en deux grandes catégories :
 - a) Les mécanismes administratifs et juridictionnels (procédures contentieuses ou d'arbitrage devant une autorité administrative ou devant les tribunaux).
 - b) Les mécanismes civils de promotion de la paix par la négociation, le dialogue, la médiation, la conciliation, la palabre africaine.

III- Activité complémentaire (hors séance) en fonction des niveaux d'étude :

Demander aux apprenants d'identifier dans leur famille une situation de conflit opposant des membres et de proposer une stratégie pour résoudre de manière pacifique ce conflit.

Fiche pédagogique N°14 : s'inspirer des modèles et figures de paix dans le monde

Durée : (45 mn si l'activité se déroule au sein d'un club. Sinon et dans une situation d'insertion dans d'autres disciplines, réduire le temps imparti de 5 à 10 mn en fonction des contraintes du programme curriculaire. Dans ce dernier cas, cette fiche pédagogique peut être étalée sur plusieurs séances de cours, soit au début du cours soit à la fin).



I- Activité d'éveil : reconnaître et nommer les figures et modèles de paix.

I.1 : Justification : parler de construction de la paix, c'est aussi s'inspirer des modèles qui constituent des repères reconnus dans le monde. Et pour s'en inspirer, il faut savoir les identifier au préalable.

I.2 : Objectifs :

1. Identifier des modèles inspirant de paix.
2. Connaître leur contribution pour la paix dans le monde.

I.3 : Exercice : dans cette galerie de photos, mettre un des noms suivants sur chacune des images : Jimmy Carter, Kofi Annan, Nelson Mandela, Jane Addams, Ellen Johnson Sirleaf, Desmond Tutu, Frederik De Klerk, Leymah Gbowee, Tawakkol Karman, Bertha Von Suttner.

II- Apprentissages

1- Compétence visée : s'approprier les actions des modèles reconnus de paix dans le monde et s'en servir pour promouvoir la cohésion sociale et la paix.

- **Savoirs** : modèles et figures de paix dans le monde.
- **Savoir-faire** : être capable de s'inspirer des modèles de paix pour contribuer à la construction et à la préservation de la paix dans son environnement.
- **Savoir-être** : être tempérant, pacifiste, conciliateur, non violent.

2- Ressources didactiques : pour cette leçon, prévoir des extraits correspondants du guide pour les apprenants, de la craie blanche et de couleur, une boule de parole, du papier conférence, du scotch à papier, des markers ou feutres, des notes adhésives de type Post-It et des cartes zopp de différentes couleurs...

3- Méthodes pédagogiques ou stratégies d'apprentissage : classe inversée, travaux de groupe et exposés-débats

Former des groupes et remettre une semaine à l'avance à chaque groupe d'apprenants un extrait correspondant du guide. Faire faire des recherches sur Internet sur 5 prix Nobel figurant dans la liste ci-dessous par chaque groupe d'apprenants qui préparera un exposé de 5 minutes à présenter en séance plénière. Les éléments suivants seront considérés : biographie succincte des personnages ou organisations récipiendaires (5 lignes maximum) et motivation ou raison de l'attribution du prix par le Comité Nobel.

Quelques lauréats du prix Nobel de la paix dans le monde

1. Le premier et le dernier nobel de la paix

1901: Henri Dunant (Suisse-France) et Frédéric Passy (France)

2023: Narges Mohammadi (Iran)

2. Les prix nobel de la paix (WILPF)

1931 : Jane Addams, Fondatrice de WILPF (Etats Unis)

1946 : Emily Greene Balch (Etats Unis)

2017 : WILPF (Coalition ICAN)

3. Les 24 derniers lauréats de 2000 à 2023

2023 : Narges Mohammadi (Iran)

2022 : Ales Bialiatski (Biélorussie), « Memorial » (Russie), « Centre pour les libertés civiles » (Ukraine)

2021 : Dmitri Mouratov (Russie), Maria Ressa (Philippines- Etats-Unis)

2020 : Programme alimentaire mondial (PAM, Nations Unies)

2019 : Abiy Ahmed Ali (Ethiopie)

2018 : Denis Mukwege (RDC) et Yazidie Nadia Murad (Irak)

2017 : ICAN, Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires (Suisse)

2016 : Juan Manuel Santos (Colombie)

2015 : Le quartet du dialogue tunisien (Tunisie)

2014 : Kailash Satyarthi (Inde) et Malala Yousafzai (Pakistan)

2013 : L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC, Nations Unies)

2012 : L'Union Européenne (Europe)

2011 : Ellen Johnson Sirleaf et Leymah Gbowee (Libéria), et Tawakkol Karman (Yémen)

2010 : Liu Xiaobo (Chine)

2009 : Barack Obama (Etats-Unis)

2008 : Martti Ahtisaari (Finlande)

2007 : Al Gore (Etats-Unis) et le GIEC (climat, Nations Unies)

2006 : Muhammad Yunus et la Grameen Bank (micro-crédit) (Bangladesh)

2005 : Mohamed El-Baradei (Egypte)

2004 : Wangari Maathai (Kenya)

2003 : Shirin Ebadi (Iran)

2002 : Jimmy Carter (Etats-Unis)

2001: Kofi Annan (Ghana) et l'Organisation des Nations Unies

2000: Kim Dae Jung (Corée du Sud)

4. Les lauréates

2011 : Ellen Johnson Sirleaf et Leymah Gbowee (Liberia), et Tawakkol Karman (Yémen)

2004 : Wangari Maathai (Kenya)

2003 : Shirin Ebadi (Iran)

1997 : Jody Williams (Etats-Unis)

1992 : Rigoberta Menchu Tum (Guatemala)

1991 : Aung San Suu Kyi (Birmanie)

1982 Alva Myrdal (Suède)

1979 : Mère Teresa (Inde)

1976 : Mairead Corrigan et Betty Williams (Grande-Bretagne)

1946 : Emily Greene Balch (Etats-Unis)

1931 : Jane Addams (Etats-Unis)

1905 : Bertha Von Suttner (Autriche Hongrie)

5. Les lauréats africains

2019: Abiy Ahmed Ali (Ethiopie)

2018: Denis Mukwege (RDC)

2015: Le quartet du dialogue tunisien (Tunisie)

2011 : Ellen Johnson Sirleaf et Leymah Gbowee (Libéria)

2005 : Mohamed El-Baradei (Egypte)

2004 : Wangari Maathai (Kenya)

2001 : Kofi Annan, Secrétaire Général de l'Onu (Ghana)

1993 : Nelson Mandela et Frederik De Klerk (Afrique du Sud)

1984 : Mgr Desmond Tutu (Afrique du Sud)

1978 : Anouar el Sadate (Egypte)

1960 : Albert John Luthuli (chef Zoulou et président du Congrès national africain, Afrique du Sud)

6. Première lauréate du prix nobel de la paix

1905 : Bertha Von Suttner (Autriche Hongrie)

NB : D'autres personnalités dans le monde, en Afrique et au Cameroun en particulier, bien que ne figurant pas dans cette liste de « nobélisés » ont contribué à la restauration ou à la construction de la paix dans leur pays. L'encadreur citera, à titre indicatif, les personnalités suivantes : Son Éminence le Cardinal Christian Tumi, M. ACHALEKE Christian LEKE, Ambassadeur de la Paix désigné par l'Union Africaine, madame Ndongmo Fouezet Sylvie, ex-présidente et fondatrice de Wilpf Cameroon, Révérend Nibert Kenne, fondateur du Service Œcuménique pour la Paix, Mgr De Souza, président de la Conférence Nationale Souveraine au Bénin en 1991, etc.

4- Évaluation :

Méthode d'évaluation : utiliser la boule de parole pour permettre au maximum d'apprenants de s'exprimer. Consigner les réponses au tableau ou sur du papier conférence et en faire une analyse et une synthèse à la fin de l'activité.

A l'écoute de chacun des noms des personnalités ci-après, demander aux apprenants de dire de quel pays ils ou elles sont originaires et en quelle année ils ou elles ont été lauréats ou lauréates du prix Nobel de la paix : Bertha Von Suttner, Nelson Mandela, Martin Luther King, Kofi Annan, Frederik De Klerk, Henri Dunant, Ellen Johnson Sirleaf.

L'essentiel à retenir : le prix Nobel de la paix

Le prix Nobel de la paix récompense « **la personnalité ou la communauté ayant le plus ou le mieux contribué au rapprochement des peuples, à la suppression ou à la réduction des armées permanentes, à la réunion et à la propagation des progrès pour la paix** » selon les volontés, définies par le testament, d'Alfred Nobel. Cela comprend la lutte pour la paix, les droits de l'Homme, l'aide humanitaire et la liberté.

Dans son ensemble, le prix Nobel est surtout remis à des personnalités historiques de l'action humanitaire, de la lutte contre l'oppression politique ou de la défense de l'égalité devant la loi, reconnue par l'article 7 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948, puis garantie par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques à son article 26, tels Albert Schweitzer, Martin Luther King et Mère Teresa.

Comme l'a décidé Alfred Nobel, les lauréats du prix Nobel de la paix sont choisis par un comité nommé par le parlement norvégien, alors que les lauréats des autres prix sont sélectionnés par l'Institution académique suédoise. Contrairement à ceux-ci, décernés lors d'une cérémonie royale le 10 décembre (date anniversaire de la mort d'Alfred Nobel) à Stockholm, le prix Nobel de la paix est remis à Oslo. La Suède et la Norvège relevaient en 1901 de la même Couronne avant la séparation de ces deux pays en 1905. Un arrangement a été trouvé et la Norvège a hérité du prix Nobel de la paix, doté de 10 millions de couronnes suédoises (un peu plus d'un million d'euros), puis réduit à 8 millions de couronnes suédoises (un peu plus de 900 000 euros).

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Prix_Nobel_de_la_paix

III- Activités complémentaires (hors séance).

Demander aux apprenants de nommer les images ci-dessous symbolisant la paix et la cohésion sociale au Cameroun et de d'indiquer dans quelles circonstances ces éléments sont utilisés :



BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE

1- Ouvrages thématiques

Alphonse, Zozime Tamekamta et al. , Éducation à la citoyenneté, (6^e et 5^e), Mondoux Éditions, Yaoundé, 2018.

Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, Manuel d'éducation à la paix pour la région des Grands Lacs, Bujumbura, 2021.

Graines de Paix, Guide d'éducation à la culture de la paix du professeur du CAFOP, Abidjan.

Institut des États Unis pour la paix, Boîte à outils pour le peacebuilding à l'intention des éducateurs, 2012.

Institut National de la Statistique, Genre, inclusion financière et pauvreté au Cameroun, Yaoundé, 2020.

Jocelyne Vivien, Élaboration d'un matériel pédagogique pour l'éducation à la paix basé sur des modèles de paix, thèse de doctorat, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (Faculté d'éducation), 2016.

Kouna Bah, Jean Didier et al. , Éducation à la citoyenneté, (1^{ères}), Mondoux Editions, Yaoundé, 2020.

Kouna Bah, Jean Didier et al. , Éducation à la citoyenneté, (4^e et 3^e), Mondoux Editions, Yaoundé, 2020.

Serge Thomazet, « De l'intégration à l'inclusion. Une nouvelle étape dans l'ouverture de l'école aux différences », dans **Le français aujourd'hui** 2006/1 (n° 152), pages 19 à 27.

Soundjock Soundjock, Éducation civique, 6^{ème} : La famille, le milieu social et l'école, Groupement des arts, Yaoundé, 1994, PP 116-117

UNESCO (IRCA), Guide jeunesse sur l'éducation pour la consolidation de la paix et de la prévention de la violence, 2022.

UNOY Peacebuilders, Ortiz Quintilla Romeral, Jeunes pour la Paix (Guide de Formation), La Haye, 2018.

Wanep, L'Éducation à la paix dans les établissements scolaires en Afrique de l'Ouest (un guide pratique pour la mise en œuvre), Accra, 2012.

Zenü Network, Éducation Civique et Intégration Nationale (Mallette Pédagogique des CECIN, 1^èe et 2^e éditions), Yaoundé, 2018/2021.

2- Sites Web

https://fr.wikipedia.org/wiki/Prix_Nobel_de_la_paix

<https://www.prc.cm>

<https://www.un.org>; <https://fr.wikipedia.org>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Origines_de_la_crise_anglophone_au_Cameroun

<https://www.cameroon-tribune.cm>

ANNEXES

Inventaire de quelques méthodes de pédagogie active recommandées

1- Brise-glace/mise en train

Réduit la distance entre les personnes pour aider le groupe à collaborer. Cette technique favorise les échanges et facilite le déroulement de la session.

2- La boule de parole

C'est un objet simple fabriqué à l'aide du papier et du scotch. Il peut être utilisé à n'importe quelle occasion en vue d'encadrer la distribution de la parole dans un groupe. Celui qui détient la boule est le seul à pouvoir s'exprimer. Les autres ne doivent pas l'interrompre, à l'exception de l'animateur qui peut choisir de relayer la boule pour équilibrer la parole. La boule est transmise, une fois que la personne a terminé ce qu'elle avait à dire. Cette technique permet de visualiser la façon dont la parole circule dans le groupe, les éventuelles monopolisations, et au contraire, les zones de silence.

3- Brainstorming

Technique qui permet d'associer les participants à la construction du savoir. Elle facilite la production spontanée des idées qui sont transcrites par l'animateur au tableau, des cartes zopp, des Post-It adhésifs ou du papier conférence. Une synthèse et une analyse sont faites à la fin de la collecte.

4- La méthode CVA

Elle repose sur les 3 questions suivantes auxquelles les participants apportent des réponses :

- a) Que connaissez-vous du thème de la leçon ou de la notion abordée (au début de la séance) ?
- b) Que voulez-vous savoir (au début de la séance) ?
- c) Qu'avez-vous appris de nouveau (à la fin de la séance)?

5- L'arbre à problème

Cette technique permet de visualiser une thématique ou problématique à travers le dessin d'un arbre. Pour ce faire, écrire la thématique à traiter au milieu du tronc de l'arbre. Les autres parties de l'arbre sont complétées par les participants pendant l'activité. Ainsi :

- c) Les « racines » symbolisent les causes du problème ;
- d) Les « branches » en sont les manifestations ;
- e) Le « feuillage » symbolise les conséquences.

6- Le jeu de rôle

L'intérêt de la méthode est de rendre les apprenants capables de communiquer efficacement. 8 étapes la composent :

- f) La présentation des objectifs d'apprentissage de l'activité et l'explication des règles du jeu
- g) La présentation de la situation à jouer
- h) La formation des groupes par les élèves
- i) La distribution des rôles à jouer à chaque membre du groupe
- j) Le déroulement de la scène
- k) L'appréciation de l'incarnation du rôle joué par chaque personnage
- l) Les réactions de la classe (points positifs et à améliorer dans le jeu des acteurs)
- m) L'analyse et la synthèse du jeu de rôle en lien avec l'objectif d'apprentissage de la leçon et des compétences à développer

7- Le travail de groupe

Des groupes d'élèves (6 maximum) sont constitués. Les apprenants travaillent ensemble en échangeant leur point de vue. Un modérateur et un rapporteur sont désignés dans chaque groupe et une restitution est faite en plénière.

8- Le puzzle

Le but est de développer la coopération entre les élèves. On apprend mieux et on fait davantage à plusieurs. La classe est organisée en groupes de 5 ou 6 élèves. Ce sont les « groupes-puzzles » dans lesquels chaque élève est chargé d'étudier un des segments grâce à une documentation ou des exercices qui lui sont fournis. Chaque élève devient ainsi un « expert » d'un des segments du sujet d'étude. Les « experts » travaillent d'abord individuellement, puis ils se réunissent en « groupes d'experts » pour confronter leurs résultats et améliorer la compréhension de ce qu'ils vont restituer à leur « groupe puzzle ». Les « groupes-puzzles » se réunissent ensuite et chaque « expert » au sein du groupe présente les résultats de son « segment » aux autres membres du groupe. Cette présentation est suivie d'échanges et de formulations communes.

9- La carte à grappes

C'est une méthode qui peut aider à rassembler de grandes quantités de données sur une thématique et à les organiser en groupes en fonction de leurs relations. C'est un processus idéal pour regrouper les données collectées lors du brainstorming. La démarche consiste à classer les grappes les plus importantes au-dessus des grappes les moins importantes. Avant de commencer à classer, identifier les valeurs ou idées de base afin de regrouper sous chacune d'elles les masses d'information collectées.

10- La dictée mobile

Elle permet de développer la mémorisation du lexique orthographique, d'évaluer la capacité à réinvestir les connaissances acquises et de développer le travail en équipe. L'encadreur doit préparer le texte en s'appuyant sur les éléments étudiés dans la séquence. Le sujet de l'étude est divisé en plusieurs « segments » consignés par écrits sur des cartes zopp ou des Post-It disséminés dans la salle (collés sur les murs par exemple). Les participants sont répartis ensuite en plusieurs groupes de travail. Chaque groupe désigne un rapporteur et les autres membres sont chargés de retrouver dans la salle les « segments » constitutifs des phrases, de les lire et « transporter » ces phrases qu'ils doivent restituer fidèlement au rapporteur. Le groupe qui retrouve en premier toutes les phrases dissimulées est déclaré vainqueur. Après cette étape suit l'évaluation qui clôt l'activité.

11- A côté de ces méthodes d'animation innovantes, il en existe d'autres plus classiques : la **conférence-débat**, la **causerie éducative**, le **groupe-débat**, les **questions « vrai ou faux »**, le **théâtre-forum**, etc.